Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUB : 6870064
Centre d'intérêt: 550

Le Secondaire : cahier de renseignements / Direction générale des programmes. -- [2e éd.]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1986.
74 p. ; 23 cm.

Code: 16-0094 ; 0586-757.

ISBN 2-550-08593-0

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Ministère de l'éducation. Direction générale des programmes

Descripteur(s): Information scolaire * Programme d'enseignement * Services aux étudiants * Guide * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le cahier de renseignements vise à identifier les objectifs du secondaire, les services éducatifs et les principaux éléments qui les composent, notamment les programmes d'études. Il vise aussi à susciter auprès des intervenants un souci constant d'aider l'élève. Il s'agit d'un instrument de travail publié principalement à l'intention des élèves du secondaire et de leurs parents. Il veut renseigner les élèves sur les programmes et les services qui leur sont disponibles, faciliter la participation des parents à la démarche éducative de leurs enfants en milieu scolaire, le dialogue parents-enfants et le dialogue avec les autres agents d'éducation. Il est publié aussi à l'intention des administrateurs et du personnel professionnel enseignant et non enseignant. Ceux-ci pourront fournir certains renseignements, particulièrement en ce qui concerne les programmes d'études, aux parents face auxquels ils ont certaines obligations; ils pourront également adapter les informations portant sur les éléments qui composent les services accessibles aux élèves et les soutenir en fonction du rôle d'aide qu'ils peuvent jouer auprès de l'enfant.

Type de document: d

Le Secondaire

Cahier de renseignements

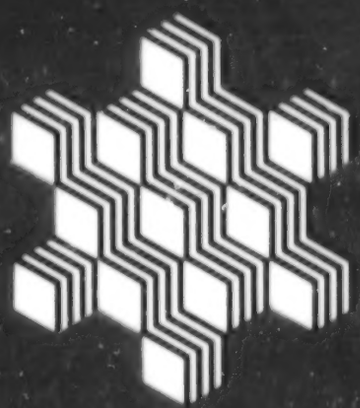

Québec

Le Secondaire

Cahier de renseignements

CE DOCUMENT EST À CONSERVER

Avril 1986

Direction générale des programmes

Premier tirage : juillet 1984
Deuxième tirage : avril 1986
Troisième tirage : août 1987
Quatrième tirage : novembre 1987

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1986

ISBN 2-550-08593-0
Dépôt légal — deuxième trimestre 1986

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION 1

LE SECONDAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE 3

Le premier cycle : de 12 à 13 ans 3
Le second cycle : de 14 à 15 ans 3
Caractéristiques 4
Services éducatifs 5
Répartition des cours 5

PROGRAMMES D'ÉTUDES

Présentation générale 9
Anglais 9
Art dramatique 11
Arts plastiques 12
Biologie générale 13
Biologie humaine 14
Danse 16
Écologie 16
Économie familiale 18
Éducation au choix de carrière 20
Éducation économique 22
Éducation physique 24
Éducation technologique 25
Enseignement moral 26
Enseignement moral et religieux protestant 28
Enseignement religieux catholique 29
Enseignement religieux de type culturel 31
Formation personnelle et sociale 32
Français 36
Français (option) 37
Géographie du Québec et du Canada 39
Géographie générale 41
L'organisation géographique du monde actuel programme d'études à options des 4e et 5e secondaire 42
Géologie 43
Histoire du Québec et du Canada 44
Histoire générale 45
Le 20e siècle, histoire et civilisations programme d'études à options de 5e secondaire 46
Initiation à la technologie 47
Introduction à la science de l'informatique 49
Latin 50
Mathématique 51
Musique 53
Sciences 54
Sciences physiques 55

SERVICES PERSONNELS AUX ÉLÈVES

Présentation générale 59
Orientation scolaire et professionnelle 59
Animation pastorale 59
Psychologie scolaire 60
Santé 60
Services sociaux 61
Main-d'oeuvre 61

SERVICES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉLÈVES

Présentation générale 65
Soutien à la formation de l'élève 65
Droits et responsabilités des élèves 66
Vie scolaire et sociale 66
Participation des élèves à la vie pédagogique 66

SERVICES ÉDUCATIFS PARTICULIERS

Présentation générale 71
Élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage 71
Élèves récemment arrivés au Québec ou qui s'inscrivent à l'école française pour la première fois 72
Élèves recevant l'enseignement à leur domicile ou en milieu hospitalier 73
Élèves qui ont besoin de mesures d'appui pédagogique 73

Annexe 75

PRÉSENTATION

La Direction générale du développement pédagogique, la Direction de l'enseignement catholique, la Direction de l'enseignement protestant, la Direction générale des réseaux et la Direction des communications du ministère de l'Éducation, en collaboration avec la Fédération des comités de parents de la province de Québec, présentent LE CAHIER DE RENSEIGNEMENTS sur les services éducatifs accessibles aux élèves poursuivant leur formation au secondaire.

Ce cahier vise à identifier les objectifs du secondaire, les services éducatifs et les principaux éléments qui les composent, notamment les programmes d'études[1]. Il vise aussi à susciter auprès des intervenants un souci constant d'aider l'élève et de réaliser ce soutien.

Il s'agit d'un instrument de travail publié principalement à l'intention des élèves du secondaire et de leurs parents. IL DEVRAIT RENSEIGNER LES ÉLÈVES SUR LES PROGRAMMES ET LES SERVICES QUI LEUR SONT DISPONIBLES, FACILITER LA PARTICIPATION DES PARENTS À LA DÉMARCHE ÉDUCATIVE DE LEUR ENFANT EN MILIEU SCOLAIRE, LE DIALOGUE PARENTS-ENFANTS ET LE DIALOGUE AVEC LES AUTRES AGENTS D'ÉDUCATION. Il est publié aussi à l'intention des administrateurs et du personnel professionnel enseignant et non enseignant. Ceux-ci pourront fournir certains renseignements, particulièrement en ce qui concerne les programmes d'études face à l'obligation qu'ils ont à cet égard envers les parents; ils pourront également adapter les informations portant sur les éléments qui composent les services accessibles aux élèves et les soutenir en regard du rôle d'aide qu'ils peuvent jouer auprès de l'enfant.

1. La répartition des cours ainsi que certains programmes d'études qui y réfèrent et leur date d'application sont sujets à des modifications qui apparaîtront dans une prochaine édition.

LE SECONDAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les activités du secondaire sont destinées à permettre à l'adolescent de poursuivre sa formation et de s'orienter dans la vie en se situant comme personne et comme membre de la société.

À mesure que les adolescents grandissent, généralement entre 12 et 18 ans, ils prennent conscience de plus en plus des responsabilités qui seront les leurs quand ils auront à décider de leur avenir. Les objectifs de l'éducation à l'école secondaire tiennent compte de ce trait fondamental de l'adolescence et se fondent sur deux principaux groupes d'âge : les jeunes de 12 à 13 ans et les jeunes de 14 à 16 ans.

LE PREMIER CYCLE : DE 12 À 13 ANS

Le premier cycle de l'école secondaire est caractérisé par le développement progressif de la pensée autonome, à partir de l'expérience personnelle et sociale. L'école secondaire prend la relève de l'école primaire et prépare les adolescents à se prendre en main pour faciliter leur évolution dans un milieu de vie différent. Ce milieu se forme à partir du groupe-adolescents et prend appui sur des adultes, les parents et le personnel de l'école, capables de comprendre les jeunes et de dialoguer avec eux.

Les objectifs du premier cycle tiennent compte du fait que l'intelligence des jeunes a atteint un stade de développement plus avancé et que l'apprentissage dépend étroitement de l'expérience sociale et affective.

Les objectifs peuvent se formuler ainsi :

- initier les élèves aux multiples domaines de la connaissance et de la technique en vue d'assurer leur formation générale ;
- leur inculquer des méthodes de travail et une rigueur intellectuelle propres à favoriser le développement progressif de la pensée autonome ;
- susciter chez les élèves un apprentissage qui leur permette d'intégrer l'acquisition des connaissances à leur expérience personnelle ;
- amener progressivement les élèves à découvrir les enjeux et les défis de la société où ils vivent.

LE SECOND CYCLE : DE 14 À 16 ANS

Le second cycle de l'école secondaire est orienté de façon à permettre à l'adolescent de développer progressivement son identité personnelle. Ce cycle prolonge la formation géné-

rale au premier cycle en y introduisant une plus grande polyvalence grâce à la diversité des choix proposés.

Les objectifs du second cycle sont plus engageants pour l'élève que les précédents car ils tiennent compte du fait que les adolescents peuvent, de plus en plus, participer à leur propre formation et à la vie de la société.

Les objectifs suivants sont proposés :

— consolider et approfondir les domaines de la connaissance et de la technique par un apprentissage plus systématique ;

— susciter des engagements personnels qui accentuent le sens de l'appartenance et qui encouragent la participation et l'esprit de créativité ;

— accroître chez les jeunes le sens de la responsabilité individuelle et de la responsabilité collective ;

— favoriser chez les élèves une pensée cohérente structurée ;

— développer chez les élèves le jugement critique sur les divers courants de pensée qui les attirent ;

— faciliter l'accès à la vie professionnelle future ;

— aider les jeunes à trouver un sens à leur vie.

CARACTÉRISTIQUES

La durée des études secondaires est actuellement de :

— quatre ans (professionnel court)[1],

— cinq ans (formation générale),

— cinq ans (professionnel long incluant la formation générale)[2, 3],

— six ans (certaines options du professionnel long)[3].

L'enseignement y est diversifié : outre certaines matières obligatoires (français, anglais, mathématique, enseignement moral ou religieux, éducation physique et formation personnelle et sociale), chaque élève choisit graduellement ses cours selon ses goûts et ses aptitudes. Il peut ainsi acquérir soit une formation générale en sciences, en lettres, en art ou en éducation technologique.

Le tableau suivant fait état de la place qu'occupe le secondaire dans le système scolaire du Québec.

La formation professionnelle vise à donner à l'élève une culture technique capable de répondre à ses goûts, à ses aptitudes et à ses talents, tout en le préparant à exercer une fonction d'ouvrier spécialisé. Elle lui permettra de devenir un membre actif dans la société et de mieux s'épanouir sur les plans professionnel et social[4].

---

1. Le professionnel court est appelé à disparaître.
2. Le professionnel long incluant la formation générale est appelé à être modifié.
3. Les modifications envisagées pour le professionnel long influenceront sa durée.
4. Les renseignements supplémentaires à ce sujet contenus dans le cahier 02 de l'annuaire de l'enseignement professionnel et dans le prospectus annuel du ministère de l'Éducation.

Le document intitulé « La formation professionnelle des jeunes, propositions de relance et de renouveau » fait état des nouvelles orientations du ministère de l'Éducation au sujet de la formation professionnelle. Des changements à cet égard sont à prévoir et ils seront inclus dans une prochaine édition.

SERVICES ÉDUCATIFS

Au secondaire, les services éducatifs gravitent autour de trois grands groupes d'activités:

— les activités d'enseignement, identifiées surtout dans les programmes d'études;

— les activités des services personnels aux élèves;

— les activités des services complémentaires aux élèves.

Il existe également des activités relatives à certains services particuliers tels que ceux qui sont destinés aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, aux élèves récemment arrivés au Québec ou qui s'inscrivent à l'école française pour la première fois, aux élèves recevant l'enseignement à domicile ou en milieu hospitalier et aux élèves qui ont besoin de mesures d'appui pédagogique.

RÉPARTITION DES COURS

Les cours sont répartis en cours obligatoires et en cours à option. Les cours obligatoires de formation générale figurent au tableau suivant:

Cours obligatoires	1re	2e	3e	4e	5e
Langue maternelle (Français ou Anglais)	X	X	X	X	X
Langue seconde (Anglais ou Français)	X	X	X	X	X
Mathématique	X	X	X	X	X
Formation personnelle et sociale	X	X	X	X	X
Éducation au choix de carrière	X	X	X	X	X
Éducation physique	X	X	X	X	X
Enseignement moral et enseignement religieux	X	X	X	X	X
Art	X	X			
Écologie	X				
Géographie générale	X				
Histoire générale		X			
Économie familiale		X			
Géographie du Québec et du Canada			X		
Biologie			X		
Initiation à la technologie			X		
Histoire du Québec et du Canada				X	
Science (Chimie ou Physique)				X	
Éducation économique					X

La liste des cours à option est déterminée annuellement par le ministre dans une instruction. À titre d'exemple, le tableau suivant indique les cours que le ministre reconnaît pour l'année 1984-1985.

RÉPARTITION DES COURS À OPTION
en 1re, 2e, 3e année du secondaire
1984-1985

Cours à option	1re	2e	3e
Latin	X	X	X
Langue et culture d'origine	X	X	X
Programme élaboré localement	selon approbation ministérielle	selon approbation ministérielle	selon approbation ministérielle
Sciences physiques		X	X
Exploration technique		X	X
Art			X

Programmes d'études

PROGRAMMES D'ÉTUDES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Depuis la publication de *L'École québécoise* en 1979, les programmes d'études sont plus précis en ce qui concerne le développement des capacités et des attitudes liées à l'acquisition des connaissances. Pour aider l'enseignant et l'enseignante à établir une relation saine, dynamique et stimulante entre l'élève et ses études, des guides pédagogiques lui fournissent des suggestions d'ordre méthodologique.

La vaste entreprise de refonte des programmes d'études et l'élaboration des guides appropriés sera terminée en 1988. La note explicative ajoutée à certains programmes en identifie la date d'application prévue. L'absence de note explicative signifie que le programme est déjà en cours d'application.

ANGLAIS[1]

Présentation

À la fin de ses études secondaires, l'élève devrait être capable de communiquer en anglais pour se tirer d'affaires dans des situations de la vie courante. Il devrait pouvoir comprendre certains messages ou s'exprimer dans un nombre limité de situations avec des personnes de langue anglaise, que ce soit oralement ou par écrit.

Contenu

Au premier cycle, le programme d'anglais, dans le cadre de la compréhension orale vise à permettre à l'élève de comprendre :

— des messages qu'il écoute dans le but de s'informer sur une personne, un sujet, une chose, un lieu, sur ce qu'il faut faire ou sur les goûts, les intérêts et les sentiments des autres ;

— des histoires qu'il écoute pour s'informer sur une expérience, un fait, un événement ;

— des conversations qu'il écoute avec l'intention de s'informer sur divers sujets.

---

1. Le nouveau programme d'anglais sera obligatoire à compter de :
   — 1984-1985 en première année du secondaire ;
   — 1985-1986 en deuxième année du secondaire ;
   — 1986-1987 en troisième année du secondaire ;
   — 1987-1988 en quatrième année du secondaire ;
   — 1988-1989 en cinquième année du secondaire.

Dans le cadre de la compréhension de la langue écrite, le programme vise à permettre à l'élève de comprendre :

— des textes qu'il lit avec l'intention de s'informer sur une personne, un sujet, une chose, un lieu, des démarches à entreprendre, les goûts, les intérêts, les sentiments des autres ;

— des histoires qu'il lit pour s'informer sur une expérience, un fait, un événement.

Dans le cadre de l'expression écrite, le programme vise à permettre à l'élève d'écrire un court message pour informer quelqu'un sur une personne, une chose, un lieu, de faire agir son interlocuteur, d'exprimer ses goûts, ses intérêts et ses sentiments.

Dans le cadre de la communication orale, le programme vise à permettre à l'élève de :

— participer à des conversations destinées à échanger des renseignements sur des personnes, des lieux, des activités, des choses, ainsi que sur les goûts, les intérêts et les sentiments des autres ;

— participer à des conversations au cours desquelles il est appelé à agir ou à faire agir.

Au second cycle, le programme d'anglais vise à :

— favoriser le développement des aptitudes de base pour communiquer avec les personnes qui s'expriment en anglais ;

— favoriser le développement d'attitudes positives vis-à-vis des personnes qui parlent l'anglais ;

— encourager l'élève à explorer la vie culturelle d'un autre groupe linguistique ;

— fournir à l'élève les outils qui lui permettront de poursuivre sa formation générale au-delà de ses études secondaires.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme d'anglais, vous pouvez encourager votre adolescent ou adolescente à :

— écouter les émissions de télévision diffusées en anglais ;

— lire des revues, des journaux ou des livres écrits en anglais ;

— profiter des échanges linguistiques organisés par l'école ;

— se servir de ce qu'il ou elle sait déjà en anglais dans les situations qui s'y prêtent ;

— faire des mots cachés, des bandes dessinées ;

— ...

— ...

— ...

ART DRAMATIQUE[1]

Présentation

Le programme d'art dramatique au secondaire a pour objectif de développer chez l'élève des moyens d'expression, de communication et de création tant sur le plan individuel que collectif.

Pour favoriser ce développement, l'enseignement visera à :

— donner à l'élève la possibilité d'être un meilleur émetteur et un meilleur récepteur dans ses actes de communication verbale et non verbale ;

— sensibiliser l'élève aux dimensions individuelles et sociales de l'art dramatique comme moyen de connaissance personnelle et culturelle.

Dans cette optique, le programme fournit à l'élève l'occasion de développer ses capacités d'invention et son esprit critique grâce à l'utilisation consciente du langage dramatique.

L'art dramatique est abordé d'une manière globale, dans ce qu'il a d'essentiel, suivant un processus d'apprentissage appliqué de façon à permettre aux élèves d'explorer, de connaître et d'expérimenter divers éléments de dramatisation.

Au premier cycle[2]

À ce stade de développement, l'élève est souvent tenté d'emprunter à quelqu'un d'autre une forme unique de production et de réalisation. Aussi, faut-il l'encourager à chercher des solutions personnelles et multiples en lui proposant des activités d'expression appropriées à son âge et à son milieu. À ce point de vue, l'enseignement visera à favoriser le développement global de sa personnalité par l'exploration des éléments fondamentaux du langage dramatique.

Au second cycle[3]

Au second cycle du secondaire, il s'agit de présenter à l'élève certaines formes dramatiques plus spécifiques (improvisations, montages, etc.) en l'incitant à rechercher constamment des solutions inédites et de créations nouvelles.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement de l'art dramatique, vous pouvez encourager votre adolescent ou adolescente à :

— expérimenter et inventer divers genres de dialogues : visuel, tactile, gestuel, verbal ;

— organiser des ateliers ouverts faisant appel à la participation de personnes de l'extérieur ;

— présenter certaines improvisations ou créations ;

---

1. Le nouveau programme d'art dramatique, s'il est offert, devra être utilisé à compter de :
   — 1984-1985 en première année du secondaire ;
   — 1985-1986 en deuxième année du secondaire ;
   — 1986-1987 en troisième, quatrième et cinquième année du secondaire.
2. En art, l'élève est obligé de suivre l'un des quatre programmes d'études : art dramatique, arts plastiques, musique et danse.
3. En art, l'un des quatre programmes d'études est facultatif : art dramatique, arts plastiques, musique et danse.

— *assister à des représentations théâtrales de divers styles;*

— ...

ARTS PLASTIQUES[1]

Présentation

Le programme d'arts plastiques vise à rendre l'élève capable de « faire » et de « voir » son image, celle de ses pairs et des artistes d'hier et d'aujourd'hui. Ce programme comporte l'apprentissage du langage et l'utilisation des techniques propres à la discipline choisie, le développement de l'imagination et de la créativité et l'expérience esthétique.

Contenu

L'élève inscrit au premier cycle[2] utilisera surtout des techniques issues d'une longue tradition comme le dessin, la peinture, la sculpture et les métiers d'art; il sera mis en contact avec certaines œuvres correspondant à ces formes d'art.

L'élève inscrit au second cycle[3] se familiarisera avec des techniques plus récentes et particulièrement celles utilisées dans les secteurs de la communication de masse: photo, cinéma et télévision, histoire des images produites dans la communication de masse.

Le contenu de chaque cycle comprend quatre modules:

— le module Thématique amène l'élève à enrichir ses connaissances de soi et du monde;

— le module Langage plastique amène l'élève à connaître des éléments du contenu du langage plastique;

— le module Geste et Technique amène l'élève à connaître des gestes, des techniques, des procédés, des matériaux et des outils;

— le module Art et Société amène l'élève à se sensibiliser à certains aspects du phénomène de la photographie, du cinéma et de la télévision.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme d'arts plastiques, vous pouvez encourager votre adolescent ou adolescente à:

— *expérimenter des techniques et des procédés à deux dimensions: dessin, peinture, collage, impression, sérigraphie, etc.;*

— *expérimenter des techniques et des procédés à trois dimensions: modelage, sculpture, pliage, assemblage, etc.;*

— *décrire la forme et l'organisation de son milieu culturel: résidences, lieux de travail, lieux de loisirs, lieux de commerce, lieux de diffusion de la culture, etc.;*

---

1. Le nouveau programme d'arts plastiques, s'il est offert, devra être utilisé en:
   — 1984-1985 en deuxième année du secondaire;
   — 1985-1986 en troisième année du secondaire;
   — 1986-1987 en quatrième année du secondaire;
   — 1987-1988 en cinquième année du secondaire.
2. En art, l'élève est obligé de suivre l'un des quatre programmes d'études: art dramatique, arts plastiques, musique et danse.
3. En art, les quatre programmes d'études sont à option: art dramatique, arts plastiques, musique et danse.

— *parler des sensations, des émotions, des sentiments, des intuitions qui se dégagent de l'image dans certains travaux;*

— *visiter des expositions d'oeuvres d'art dans le but de développer son sens esthétique et critique;*

— ...

— ...

— ...

BIOLOGIE GÉNÉRALE[1]

Présentation

Le programme de biologie générale a pour objectif global d'aider l'élève à développer des capacités et des attitudes qui lui permettront de continuer à acquérir des connaissances relatives à la vie, d'être critique à l'égard de l'utilisation de la science et de s'impliquer socialement.

Contenu

Ce programme permettra à l'élève d'étudier un certain nombre de phénomènes biologiques groupés autour de quatre thèmes :

— Vie ;

— Énergie ;

— Environnement ;

— Stabilité et changement des êtres vivants.

L'étude d'un phénomène biologique, basée sur une méthodologie de type « solution de problème »[2], permettra d'abord à l'élève d'explorer ledit phénomène, de s'éveiller à ce phénomène, d'acquérir des connaissances plus approfondies, de développer certaines capacités et certaines attitudes, et, s'il y a lieu, d'en arriver à prendre des mesures concrètes.

À partir des caractéristiques de la vie, on lui permettra de comprendre certains faits ayant une incidence sur la vie et de prendre position à l'égard de ces derniers.

On permettra également à l'élève d'étudier certaines formes d'énergie transformées et utilisées par les êtres vivants dans le but de favoriser une utilisation rationnelle de l'énergie.

On l'aidera aussi à découvrir, à partir de l'étude de facteurs influençant son environnement naturel, les interactions entre l'être vivant et son milieu et la façon d'agir pour arriver à utiliser les ressources vitales de façon réfléchie et responsable.

Enfin, l'élève étudiera certains mécanismes relatifs à la stabilité et au changement. Il découvrira alors les conséquences de leur modification à la suite d'une intervention humaine et en arrivera à prendre position de façon éclairée.

---

1. Le nouveau programme de biologie générale constituera une option à compter de 1986-1987 en quatrième et en cinquième année du secondaire.
2. La méthode de « solution de problème » comprend quatre étapes : identification du problème, proposition de solutions, vérification de solutions, conclusion.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme de biologie générale, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente :

— *en vous intéressant à divers phénomènes biologiques et en en discutant avec lui ou avec elle ;*

— *en lui parlant de volumes traitant de phénomènes biologiques que vous avez lus ou de films que vous avez vus ;*

— *en mettant de la documentation à sa disposition ;*

— *en réalisant à l'occasion un projet avec lui ou avec elle, en cherchant avec lui ou avec elle ;*

— *en l'incitant à lire des revues ou des volumes traitant de faits biologiques ;*

— *en discutant avec lui ou avec elle des avantages et des inconvénients de certaines biotechnologies pratiquées sur l'être humain ;*

— *en exigeant qu'il ou qu'elle fasse ses travaux de recherche avec méthode ;*

— ...

— ...

— ...

BIOLOGIE HUMAINE[1]

Présentation

Le programme de biologie humaine porte sur l'étude du corps humain, de son fonctionnement, de ses possibilités et de ses limites.

À la fin de ce programme, l'élève devra être capable :

— d'assumer les formes d'engagement personnel nécessaire au maintien de sa santé à partir de l'étude des activités de nutrition et de leur interdépendance (fonction de nutrition) ;

— de reconnaître que les organes des sens, le système nerveux et le système locomoteur constituent divers moyens d'entrer en communication avec l'environnement (fonction de relation) ;

— de développer des attitudes éclairées concernant un des aspects de sa sexualité, à partir de connaissances sur l'anatomie et le fonctionnement des organes de reproduction (fonction de reproduction).

Contenu

Le module, fonction de nutrition, amène l'élève à :

— critiquer la composition d'un menu en fonction de ses besoins quantitatifs et à décrire le rôle de l'oxygène dans la nutrition : fonction des aliments, besoins alimentaires, l'air et ses composants ;

1. Le nouveau programme de biologie humaine sera obligatoire à compter de 1984-1985 en troisième année du secondaire.

— identifier les transformations que subissent l'air et les aliments avant l'entrée de certains de leurs éléments dans le sang : anatomie du système digestif, physiologie de la digestion, hygiène du système digestif, anatomie, physiologie et hygiène du système respiratoire ;

— préciser la nature et l'importance du système circulatoire : anatomie et physiologie du système circulatoire, hygiène cardio-vasculaire ;

— préciser la nature et l'importance de l'activité cellulaire : structures cellulaires, activités cellulaires ;

— expliquer les diverses utilisations des apports à l'organisme : croissance et réparation, utilisation des glucides et des lipides, équilibre aliments-activités ;

— démontrer le rôle du poumon et du rein dans le maintien de l'équilibre sanguin : élimination du bioxyde de carbone, rôle du rein dans l'élimination des déchets azotés ;

Le module, fonction de relation, amène l'élève à :

— démontrer la similitude de fonctionnement entre les organes des sens, ainsi que l'importance de l'hygiène préventive pour l'amélioration du fonctionnement nerveux : milieu, source de stimuli, anatomie, physiologie et hygiène de l'oeil, anatomie, physiologie et hygiène de l'ouïe, anatomie, physiologie et hygiène de la peau, le goût et l'odorat, le système nerveux ;

— démontrer que le mode d'agencement des muscles et des os permet de communiquer avec l'environnement : structure générale, squelette, muscles.

Le module, fonction de reproduction, amène l'élève à :

— expliquer l'anatomie et la physiologie de l'appareil génital féminin et masculin : anatomie du système reproducteur féminin, puberté chez l'adolescente, cycle menstruel, hygiène féminine, anatomie du système reproducteur masculin, puberté chez l'adolescent, physiologie du système reproducteur masculin, hygiène masculine,

— acquérir sur la physiologie de la procréation des connaissances permettant de vivre sa sexualité de façon éclairée : relations sexuelles, fécondation, grossesse, accouchement, conséquences pathologiques possibles des relations sexuelles, prévention de la fécondation.

Soutien

Dans le cadre du programme de biologie humaine, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente :

— en lui fournissant des renseignements sur les maladies des membres de votre famille ;

— en l'encourageant à ne pas fumer et en ne fumant pas vous-même ;

— en l'invitant à dormir au moins huit heures par nuit ;

— en lui permettant de composer son menu de midi et en discutant avec lui ou avec elle pour savoir si ce menu est conforme à ce qu'il ou elle a appris à l'école ;

— en l'encourageant à pratiquer des activités de plein air et divers sports ;

— en vous préparant à répondre adéquatement aux questions que votre enfant pourra vous poser relativement à sa sexualité ;

— ...

— ...

— ...

DANSE[1, 2]

Présentation

Le programme de danse a pour but d'amener l'élève à vivre la danse comme moyen d'expression et de communication artistiques adapté à sa personnalité.

Contenu

Au moyen d'activités de perception, d'application, de réalisation et d'appréciation, ce programme vise à:

— développer une gamme variée de gestes personnels permettant une expression nuancée;

— réaliser sous forme d'improvisations ou de compositions chorégraphiques des séquences de gestes personnels, pour exprimer avec nuance les émotions, les sensations et les idées;

— développer la capacité de ressentir l'expression d'autrui à travers le langage de la danse.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme de danse, vous pouvez encourager votre adolescent ou adolescente à:

— *improviser des séquences de mouvements;*

— *pratiquer ce qu'il ou elle a appris en lui procurant l'espace nécessaire (lui permettre de déplacer les meubles, par exemple...);*

— *identifier les sensations produites par différents stimuli visuels: lumière, espace, couleurs, textures, expression des regards, des mouvements, etc.*

— *assister à des spectacles de danse de divers styles dans le but de développer une attitude positive au contact de l'appréciation manifestée par les autres;*

— ...

— ...

— ...

ÉCOLOGIE

Présentation

Le programme d'écologie vise avant tout la formation de la personne. Il familiarise l'élève avec les connaissances écologiques de base tout en insistant sur l'acquisition de capacités (savoir-faire) propres à la méthode scientifique et au développement d'attitudes positives (savoir-être) face à lui-même, aux autres et au milieu. Ce programme est destiné à

---

1. Le nouveau programme de danse, s'il est offert, devra être utilisé à partir de:
   — 1984-1985 en deuxième année du secondaire;
   — 1985-1986 en troisième année du secondaire;
   — 1986-1987 en quatrième année du secondaire;
   — 1987-1988 en cinquième année du secondaire.
2. En art, l'élève du premier cycle est obligé de suivre l'un des quatre programmes d'études: arts plastiques, art dramatique, musique et danse. L'élève du second cycle peut suivre l'un de ces programmes d'études comme option.

engendrer des attitudes de rigueur intellectuelle et de confiance en soi, à développer le sens de la nature et le sens de la curiosité et à amener l'élève à percevoir son environnement de façon plus réaliste, plus consciente et plus engagée.

Contenu

À la fin de ce programme, l'élève devra:

— connaître diverses formes de manifestations de la vie dans le milieu;

— connaître la plante en tant qu'organisme qui joue un rôle de producteur dans la nature;

— connaître l'animal en tant qu'organisme qui joue un rôle de consommateur dans la nature;

— connaître le fait que dans la nature rien ne se perd et rien ne se crée;

— connaître les raisons expliquant la survivance et la prolifération (multiplication) d'un organisme.

De plus, ce programme aide l'élève à acquérir les attitudes (savoir-être) suivantes:

— être attentif à un phénomène dans sa manifestation globale;

— être disposé à suivre une démarche investigatrice;

— être disposé à suivre une démarche structurée de consultation de documents;

— être résolu à réviser objectivement ses habitudes, compte tenu de l'exploitation des ressources du milieu, de l'utilisation des végétaux et des animaux pour la satisfaction de ses besoins, de l'utilisation des ressources et de l'énergie.

Enfin, le programme propose le développement de capacités (savoir-faire) liées:

— à des méthodes d'observation telles que: savoir enregistrer des caractéristiques propres à un phénomène, savoir consigner, sous forme de dessins et de notes, des informations précises, savoir énoncer ou formuler des hypothèses en partant d'une démonstration ou d'un montage, savoir donner l'interprétation d'un fait observé;

— à des procédures d'expérimentation telles que: savoir effectuer une mesure, savoir suivre un protocole, savoir choisir un protocole simple susceptible de permettre la vérification d'une hypothèse donnée, savoir ordonner correctement les étapes d'une expérience, savoir élaborer un graphique en tenant compte des variables, savoir interpréter les résultats d'une expérience;

— à des méthodes de consultation de documentation telles que: savoir choisir le passage d'un texte qui apporte une réponse précise à une question, savoir répondre à une question précise à l'aide de documents (textes, films, etc.), savoir schématiser correctement les éléments d'un processus, savoir utiliser des symboles.

Soutien

Dans le cadre du programme d'écologie, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente en:

— *l'invitant à réaliser ses travaux avec méthode;*

— *étant curieux à l'égard de ce qui nous entoure et en l'encourageant à l'être;*

— *vous intéressant à des communications scientifiques publiées dans les revues, les journaux, à la radio ou à la télévision;*

— *adoptant vous-même une attitude critique envers les divers comportements que les humains adoptent à l'égard de leur environnement;*

— ...

— ...

— ...

ÉCONOMIE FAMILIALE

Présentation

L'économie familiale vise à assurer à l'élève (garçon et fille) la meilleure qualité de vie possible en développant ses ressources personnelles et en appliquant un processus rationnel de prise de décision et de gestion.

Plus précisément, l'économie familiale vise les buts suivants dans les domaines de l'alimentation, de l'habillement, du logement et des relations familiales et interpersonnelles:

— amener l'élève à prendre conscience des besoins et des ressources qui lui sont propres;

— développer chez lui des attitudes rationnelles à l'égard de la consommation et de la production de biens et de services;

— l'aider à établir clairement sa propre échelle de valeurs et à respecter celle des autres;

— lui donner les moyens de pouvoir appliquer les principes de gestion dans les situations de la vie quotidienne;

— favoriser le développement de ses capacités de consommation et de production.

Contenu

Le programme d'économie familiale, deuxième année du secondaire, comprend quatre modules:

1. Vie familiale: l'élève est amené à développer son sens des responsabilités et à appliquer des démarches rationnelles pour utiliser ses ressources.
2. Planification alimentaire: l'élève est amené à résoudre lui-même ses problèmes quotidiens en alimentation.
3. Habillement: l'élève est amené à résoudre ses problèmes courants d'habillement (confort, achat, réparation, transformation, entretien).
4. Logement: l'élève est amené à chercher à satisfaire ses besoins en respectant son groupe et en partageant les ressources du logement.

Le programme d'économie familiale, quatrième ou cinquième année du secondaire, comprend trois modules:

1. Introduction à la gestion: l'élève doit pouvoir:
   — expliquer le processus de gestion;
   — établir un plan de gestion pour une situation de vie.

2. Analyse des besoins et des ressources: l'élève doit pouvoir:
   - décrire les besoins et les ressources du jeune adulte;
   - décrire les besoins et les ressources de l'enfant à chaque phase de son développement;
   - décrire les besoins et les ressources d'un groupe familial.
3. Gestion des besoins et des ressources, section alimentation: l'élève doit pouvoir:
   - décrire les besoins du jeune adulte en matière de nutrition;
   - comparer l'apport nutritif des différents aliments;
   - décrire les ressources du jeune adulte en matière d'alimentation;
   - planifier des menus équilibrés, agréables et économiques;
   - appliquer une stratégie rationnelle à l'achat des aliments;
   - préparer des repas simples, nutritifs, agréables et économiques.

Dans ce même module, à la section habillement, l'élève doit pouvoir:

- établir les besoins d'un jeune adulte en matière d'habillement;
- décrire les ressources disponibles en matière d'habillement;
- identifier les propriétés de fibres, des armures et des apprêts utilisés dans la confection des étoffes;
- envisager l'achat de vêtements selon une stratégie rationnelle;
- planifier rationnellement l'entretien de ses vêtements;
- réparer ou recycler un article vestimentaire.

Dans ce même module, section logement, l'élève doit pouvoir:

- décrire les besoins du jeune adulte en matière de logement;
- décrire les ressources nécessaires au jeune adulte qui recherche un logement;
- choisir un co-locataire de façon rationnelle;
- choisir un logement et un ameublement de façon rationnelle;
- interpréter correctement un bail type;
- planifier l'aménagement d'un logement de façon rationnelle et économique;
- planifier sur une semaine, les tâches d'entretien d'un logement.

Soutien

Au premier cycle, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente à:

- *développer des attitudes de respect et de partage au sein du groupe familial;*
- *participer aux décisions relatives aux achats et autres dépenses du groupe familial.*

Au sujet du logement, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente à:

- *s'exprimer en lui faisant aménager sa chambre à son goût;*
- *respecter l'espace personnel et le mode d'organisation des autres membres de la famille;*

— se sensibiliser au coût d'un aménagement qu'il voudrait faire;

— participer à l'entretien des espaces partagés.

Au sujet de l'alimentation, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente à:

— développer de bonnes habitudes alimentaires favorisant la qualité de vie en préparant des goûters et des repas équilibrés;

— utiliser l'équipement ménager pour préparer quelques mets;

— lire les étiquettes apposées sur les produits alimentaires.

Au sujet de l'habillement, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente à:

— développer de bonnes habitudes vestimentaires favorisant la qualité de vie (se vêtir selon les conditions climatiques, les activités physiques);

— utiliser l'équipement domestique pour réparer ou confectionner un article vestimentaire;

— planifier ses achats vestimentaires en se préoccupant du mode d'entretien de chacun des articles désirés;

— être responsable de l'entretien de ses vêtements;

— trouver des moyens de recycler un vêtement;

— ...

Au second cycle, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente à:

— prendre des décisions rationnelles dans différentes situations de la vie courante (choix des amis, choix de cours, choix d'une carrière, choix d'un collège, recherche d'un logement, recherche d'emploi, choix de loisirs, emploi de son temps);

— participer aux décisions du groupe familial (budget, vacances, loisirs, choix d'un logement);

— trouver l'information appropriée lui permettant de décider d'acheter ou de produire un bien;

— s'organiser de façon à épargner du temps et de l'énergie pour accomplir toute tâche;

— ...

— ...

— ...

ÉDUCATION AU CHOIX DE CARRIÈRE
(Information scolaire et professionnelle
et connaissance du monde du travail)

Présentation

Le programme d'éducation au choix de carrière vise à permettre à l'élève de faire des choix éclairés de formation générale et de formation professionnelle, des choix conformes à ses goûts et à ses aptitudes et des choix réalistes par rapport au marché du travail, le tout dans une perspective de réalisation de soi.

Ce programme devrait permettre à l'élève:

— d'acquérir et de maîtriser les informations nécessaires à la formulation de choix éclairés afin de les intégrer au processus de décision;

— de développer les capacités lui permettant de traiter les informations auxquelles il peut avoir accès, de telle sorte que ces informations puissent être mises à profit dans le processus de décision;

— de développer des attitudes positives à l'égard de sa démarche personnelle de formation générale et professionnelle et à l'égard de la réalité socio-politico-économique, sans lesquelles la qualité de toute éducation au choix serait compromise;

— d'être en mesure d'élaborer un plan personnel de carrière et de s'y engager, le moment venu.

Contenu

En première et deuxième année du secondaire, l'élève explore les divers éléments composant son identité personnelle et son environnement scolaire et professionnel.

En troisième année du secondaire[1], l'élève organise les multiples éléments de connaissance découverts lors de l'exploration.

En quatrième année du secondaire[2], l'élève évalue ses préférences et décide d'entreprendre des projets de façon réaliste.

En cinquième année du secondaire[3], l'élève réalise les décisions prises antérieurement en prévoyant toutes les étapes d'application pratiques de ses choix scolaires et professionnels.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme d'éducation au choix de carrière, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente à:

— *identifier les difficultés et les problèmes liés à son âge;*

— *valoriser objectivement toute profession et respecter tout travailleur;*

— *énumérer les conséquences de l'abandon scolaire;*

— *hiérarchiser les professions qu'il ou elle trouve les plus intéressantes en fonction de ses valeurs et s'exprimer sur ce qu'il ou elle recherche vraiment dans une profession;*

— *inventorier les programmes de formation professionnelle les plus recherchés en fonction du marché du travail;*

— *se documenter sur l'évolution du marché du travail et sur l'avenir de certains types d'emploi (développement de nouveaux secteurs, disparition ou régression d'autres domaines d'emploi, etc.);*

---

1. Le nouveau programme d'éducation au choix de carrière sera obligatoire à compter de 1984-1985 en troisième année du secondaire.
2. Le nouveau programme d'éducation au choix de carrière sera obligatoire à compter de 1985-1986 en quatrième année du secondaire.
3. Le nouveau programme d'éducation au choix de carrière sera obligatoire à compter de 1986-1987 en cinquième année du secondaire.

— *prendre conscience des traits de sa personnalité susceptibles d'orienter ses choix;*

— ...

— ...

— ...

ÉDUCATION ÉCONOMIQUE

Présentation

Le programme d'éducation économique a pour but d'atteindre des objectifs de formation qui relèvent des connaissances, des capacités et des attitudes.

Ainsi, à la fin du programme d'éducation économique, l'élève devra:

— être initié aux connaissances et aux habiletés fondamentales de l'analyse économique;

— être familiarisé avec la réalité économique du monde environnant;

— être initié aux relations et aux interdépendances économiques qui existent dans la société;

— avoir pris conscience des principaux phénomènes et problèmes socio-économiques actuels;

— avoir développé son jugement critique sur diverses réalités économiques;

— être sensibilisé aux responsabilités personnelles et sociales qu'il devra assumer comme travailleur et comme consommateur.

Contenu

À la fin du module 1, l'élève devrait comprendre quelques éléments de base de l'organisation économique de la société. Il devrait pouvoir:

— expliquer les fondements de l'organisation économique;

— distinguer les principales caractéristiques de l'organisation socio-économique.

À la fin du module 2, l'élève devrait comprendre que la production s'organise au sein de l'entreprise. Il devrait pouvoir:

— établir la relation entre l'entreprise et la production;

— comparer les entreprises en fonction de la forme de propriété dont elles font l'objet;

— démontrer l'importance de toute entreprise quelle que soit sa dimension.

À la fin du module 3, l'élève devrait comprendre que les ressources humaines constituent un facteur essentiel de la production. Il devrait pouvoir:

— établir la relation entre les ressources humaines et la production;

— décrire les structures et les mécanismes du monde du travail.

À la fin du module 4, l'élève devrait être en mesure de mieux planifier sa consommation. Il devrait pouvoir:

— analyser le phénomène de la consommation;

— établir le lien entre le crédit et la consommation planifiée;

— utiliser des moyens de protection du consommateur;

— distinguer des moyens permettant de faire fructifier le revenu non utilisé.

À la fin du module 5, l'élève devrait comprendre le rôle de la monnaie et de quelques institutions financières. Il devrait pouvoir:

— comparer les principales institutions de dépôt et de crédit;

— expliquer ce qu'est de la monnaie.

À la fin du module 6, l'élève devrait comprendre le rôle que l'État joue dans l'économie. Il devrait pouvoir:

— démontrer que l'État doit jouer un rôle dans l'économie;

— expliquer que le budget est le principal instrument d'action de l'État.

À la fin du module 7, l'élève devrait comprendre quelques-uns des rouages de l'économie internationale. Il devrait pouvoir:

— démontrer l'importance des relations économiques extérieures;

— décrire l'économie des pays en voie de développement et leurs liens avec les pays industrialisés;

— distinguer les principaux types d'économie.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme d'éducation économique, vous pouvez aider votre adolescent ou votre adolescente à:

— *identifier les principaux agents économiques: entreprises, consommateurs, travailleurs, gouvernements;*

— *décrire le fonctionnement de l'entreprise: administration, marketing et vente, finance, production, personnel;*

— *montrer l'importance du phénomène de la publicité: impact de la publicité sur la consommation et sur la production;*

— *différencier les organismes de protection du consommateur: publics, privés;*

— *être sensibilisé à l'achat de produits locaux;*

— *devenir un consommateur averti: établir un budget simple, savoir magasiner, faire des épargnes;*

— ...

— ...

— ...

ÉDUCATION PHYSIQUE[1]

Présentation

Le programme d'éducation physique au secondaire est orienté vers les buts pédagogiques suivants :

— favoriser chez l'adolescent ou l'adolescente l'acceptation et l'affirmation de soi, lui permettant de relever les défis que lui posent les conditions variées de l'environnement dans la pratique de l'activité physique, la prise de conscience du caractère complémentaire des actions et des rôles de chacun dans les activités physiques collectives, tant en ce qui concerne les adversaires (opposition) que les partenaires (coopération) ;

— encourager l'adolescent ou l'adolescente à rechercher un état optimal de condition physique, à développer des habitudes de santé et de bien-être lui permettant d'assumer seul ou seule ses responsabilités en ce qui concerne son activité physique, à choisir ses activités de loisir en fonction de ses intérêts et des possibilités du milieu, à persévérer dans ses engagements personnels ou collectifs lors de la pratique d'activités physiques, à s'adonner à la pratique des activités physiques pour le seul plaisir qu'elles comportent, à réfléchir sur les conséquences de ses actions, à établir des liens entre son expérience et les connaissances physiques ou biologiques qu'il ou qu'elle étudie ;

— faciliter à l'adolescent ou l'adolescente l'enrichissement de la gamme des gestes qu'il ou qu'elle peut exécuter de façon à pouvoir évoluer avec aisance dans des contextes multiples, utiliser avec profit divers objets et outils et développer ses possibilités d'expression et de communication dans l'activité physique, l'acquisition de connaissances relatives à ses qualités personnelles, à ses possibilités et à ses limites, à l'environnement et à ses éléments, aux comportements à adopter lors de la pratique d'activités physiques.

Contenu

Le programme d'éducation physique identifie trois grandes catégories d'actions à partir desquelles s'articule l'apprentissage.

Dans la première catégorie d'actions, l'élève est en relation avec lui-même ou elle-même et cherche à maîtriser son corps ; au cours d'une certaine période de l'année, il ou elle doit prendre conscience de son corps et de ses possibilités d'action, améliorer la coordination de ses mouvements et augmenter ses capacités physiques de base.

Dans la deuxième catégorie d'actions, l'élève est en relation avec l'environnement physique et cherche à améliorer ses déplacements et à utiliser les objets de façon profitable. Il ou elle doit donc développer son aptitude à manier divers objets (ballons, balles, etc.) avec ou sans l'aide d'instruments (raquettes, bâtons, etc.). De plus, il ou elle doit améliorer son aptitude à se déplacer en s'adaptant aux conditions particulières de l'environnement.

Dans la troisième catégorie d'actions, l'élève est en relation avec son environnement social et cherche, soit à surpasser un rival, soit à faire équipe avec des partenaires afin de déjouer ou de contrer une équipe ou encore à communiquer ses idées et ses sentiments. Il ou elle doit ainsi développer des aptitudes qui lui permettent d'avoir un effet sur l'autre ou sur une équipe.

---

1. Le nouveau programme d'éducation physique sera obligatoire en :
   — 1984-1985 en troisième année du secondaire ;
   — 1985-1986 en quatrième année du secondaire ;
   — 1986-1987 en cinquième année du secondaire.

Soutien

Dans le cadre de ce qu'on attend du programme d'éducation physique vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente en :

— l'encourageant à participer à diverses formes d'activité physique avec les adolescents ou adolescentes du milieu ;

— le ou la faisant participer à des activités de la vie courante qui sollicitent ses fonctions organiques et musculaires ;

— l'incitant à expérimenter certaines activités de plein-air auxquelles tous les membres de la famille peuvent participer (randonnée pédestre, ski de fond, etc.) ;

— ayant des échanges d'idées sur des sujets qui influencent la santé des adolescents ou adolescentes (vie sédentaire, tabagisme, stress, etc.) ;

— assistant à certaines manifestations sportives locales, régionales, provinciales, etc., et en les commentant ;

— s'intéressant autant à ses attitudes qu'à ses performances en tant que joueur ou joueuse ;

— l'encourageant à connaître les principales structures d'accueil offrant des services sur le plan sportif ;

— ...

— ...

— ...

ÉDUCATION TECHNOLOGIQUE

Présentation

Le programme d'éducation technologique vise à ce que l'élève puisse mettre à profit, de façon judicieuse, les apports de la technologie dans la société en constante évolution.

Le programme permettra à l'élève

— d'acquérir des connaissances sur les technologies dans divers domaines d'application ;

— de suivre les étapes de la démarche technologique, en particulier, de fabriquer un objet technique selon certaines spécifications ;

— de développer une attitude positive et judicieuse à l'égard des réalisations technologiques.

Contenu

Le programme d'éducation technologique est présentement expérimenté dans quelques commissions scolaires et le sera aussi au cours de l'année 1984-1985. Son statut sera déterminé à la suite de cette expérimentation. S'initier à la technologie constitue en quelque sorte le premier niveau. Cependant le programme d'enseignement technologique sera axé sur l'application de la démarche technologique et la réalisation d'un objet technique plus complexe. Il accordera aussi plus de place aux éléments administratifs de la réalisation d'un projet technologique. Ainsi, le programme d'éducation technologique sera destiné à approfondir et à enrichir les connaissances et les capacités portant sur l'un ou l'autre des grands domaines de la technologie comme la mécanique, l'électricité et la construction.

ENSEIGNEMENT MORAL

Présentation

Au premier cycle, le programme d'enseignement moral précise certaines attitudes et capacités que l'élève est appelé à développer pour devenir un être moral. En ce sens, le programme, tout en recherchant la cohérence, cherche plutôt à fournir à l'élève les moyens qui l'aideront à évaluer ses actes selon leur dimension morale

— en développant sa capacité d'analyser les motivations, les circonstances et les conséquences de ses actes et de ceux d'autrui;

— en développant sa capacité de tenir compte de toutes les informations pertinentes en rapport avec ses actes;

— en développant sa capacité d'évaluer ses actes selon leur dimension morale (interrogation sur les termes: bon, meilleur, mauvais);

— en créant lui-même un environnement propice à son développement et en participant au projet collectif de son milieu de manière à arriver progressivement à se conduire de façon autonome et responsable.

Contenu

Au premier cycle du secondaire, quatre modules principaux encadrent l'apprentissage moral de l'élève. De plus, au début de chaque année, deux modules d'introduction sont destinés à le familiariser avec les élèves de sa classe (module « Accueil ») et avec l'objet du cours (module « La morale »).

En première année du secondaire, l'élève constate que le fait de vivre dans un nouveau milieu exige de nouvelles habitudes, particulièrement quand il vit lui-même des changements dans sa personne au moment de l'adolescence (module « Le nouveau milieu »). Dans ce nouveau milieu, il prend conscience de la nécessité de respecter les différentes personnes (module « Les personnes de l'école »), de la nécessité des règlements pour vivre ensemble (module « L'autorité »). Cette prise de conscience l'amène à reconnaître ses droits et ceux des autres (module « La déclaration des droits de l'enfant »).

En deuxième année du secondaire, l'élève est amené à reconnaître que la vie de groupe exige un climat de confiance et d'acceptation (module « Le groupe ») et qu'il lui faut développer une attitude positive dans les situations de conflit (module « Les conflits »). Puisqu'il doit de plus en plus s'assumer lui-même, il est invité à comprendre qu'il est important de faire des choix (module « Les choix ») et de se construire, en s'appuyant sur ses choix.

Au second cycle, le programme d'enseignement moral développe un ensemble de connaissances, d'attitudes et de capacités propres à permettre à l'élève la prise en charge autonome et responsable de ses actions.

Du point de vue des capacités, le programme permet d'exercer les capacités nécessaires pour accomplir une action morale: capacité de tenir compte de toutes les informations pertinentes en rapport avec ses actes (VOIR), capacité d'évaluer ses actes selon leur dimension morale (JUGER), capacité d'arriver à des actions conformes à cette évaluation (AGIR).

Du point de vue des attitudes, le programme met l'accent sur les trois attitudes suivantes : le respect de soi et le sentiment de fierté (troisième année du secondaire), le sens de l'ouverture aux autres et de la solidarité (quatrième année du secondaire) et le sens de la responsabilité individuelle et collective (cinquième année du secondaire).

Du point de vue des connaissances, le programme lui fait découvrir l'ensemble des exigences fondamentales de l'humain. Il approfondit le lien entre humaine ou le rapport avec autrui et la façon de le vivre humainement (quatrième année du secondaire). Enfin, il étudie le grand défi qui est au coeur de chacun, soit la réponse à la question : « Que dois-je faire ? » (cinquième année du secondaire).

Contenu

Le programme d'enseignement moral au second cycle permet à chaque élève de prendre conscience du chemin qu'il doit suivre pour se réaliser ; il indique en même temps les jalons qui l'aideront à le faire de la façon la plus humaine.

En troisième année du secondaire, le programme invite l'élève à une réflexion sur son corps (1er module), sur sa vie émotionnelle (2e module), ses modèles de vie (3e module) et sur sa condition d'héritier (4e module). Un dernier module permet de synthétiser les diverses exigences autour du thème du bonheur (5e module).

En quatrième année du secondaire, le programme permet à l'élève d'étudier le rapport à autrui à travers trois environnements :

— la famille sous l'angle des valeurs personnelles et des valeurs familiales (1er module) ;

— l'école sous l'angle des droits personnels et des droits d'autrui (2e module) ;

— la rue sous l'angle de la norme personnelle et de la norme sociale (3e module).

Il permet aussi une synthèse autour des exigences de la justice et de la fraternité (4e module).

En cinquième année du secondaire, le programme commence par faire ressortir les difficultés qu'il y a dans le monde actuel à répondre à la question : « Que dois-je faire ? » (1er module). Il fournit cependant un premier ensemble d'instruments (2e module) qui devraient aider l'élève à relever ce défi. Dans le 3e module, l'élève utilise ces instruments pour étudier et évaluer un ou plusieurs défis moraux concrets et contemporains. Le 4e module présente quelques-unes des grandes réponses de l'humanité au moyen des systèmes religieux et non religieux au défi moral. C'est enfin dans le 5e module que l'élève est invité à exprimer sa propre réponse et à la confronter aux grandes exigences de l'humain.

Soutien

En enseignement moral, vous pouvez aider votre adolescent :

— *en montrant à quel point il est important de s'informer le plus possible sur une question ou un problème avant de porter un jugement ;*

— *en lui permettant de dire ce qu'il connaît ou ce qu'il a vécu dans la réalité ;*

— *en lui faisant dire, le plus possible, les raisons d'une action ou d'un geste ;*

— *en lui soulignant la nécessité de joindre l'acte à la parole ou au discours ;*

— *en lui rappelant une des questions fondamentales en morale : « Que fais-tu de l'autre ? » ;*

— *en lui faisant prendre conscience de ce qui pour lui et pour vous est important dans la vie ;*

— *en lui faisant évaluer les conséquences des choix qu'il fait et des gestes qu'il pose pour lui et pour les autres ;*

— *en explorant avec lui différents points de vue sur un sujet et en s'efforçant de saisir les aspects communs et les aspects divergents ;*

— *en lui montrant la nécessité de communiquer pour comprendre ce que l'autre ressent et pense;*

— *en lui facilitant des expériences l'amenant à élargir ses horizons;*

— *et, bien sûr, en vous informant et en discutant occasionnellement de sa motivation pour le cours d'enseignement moral;*

— ...

ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGILUX PROTESTANT[1]

Présentation

L'enseignement moral et religieux protestant a pour but de favoriser la formation personnelle de l'élève en l'habilitant à:

— comprendre les valeurs morales et religieuses de la collectivité au sein de laquelle il vit;

— adopter une attitude positive envers sa propre tradition religieuse et respecter celle des autres;

— découvrir le caractère universel du phénomène religieux;

— prendre conscience des normes morales régissant son mode de vie;

— prendre conscience des principes moraux privilégiés par la société;

— développer son jugement moral.

Contenu

Le programme du premier cycle permet à l'élève de prendre conscience:

— de la relation entre l'Homme et Dieu telle qu'elle est décrite dans l'Ancien Testament;

— de Jésus en tant que personnage historique et des leçons à tirer de sa vie et de ces enseignements;

— des diverses croyances concernant l'origine et la nature de l'Homme;

— de la présence de la religion dans la vie de tous les jours et de ses diverses manifestations;

— de son identité et des transformations propres à l'adolescence;

— des facteurs ayant une influence sur son comportement ainsi que des effets de celui-ci sur lui-même et sur les autres.

Le programme du second cycle permet à l'élève de prendre conscience:

— des débuts et de la croissance de la communauté chrétienne tels qu'ils sont présentés dans le Nouveau Testament;

— de l'interprétation de la condition humaine dans la Bible;

— du sens de la vie que l'homme recherche, à la lumière de la Bible;

— de la dimension religieuse de la personne;

---

1. Le nouveau programme d'enseignement moral et religieux protestant sera obligatoire à compter de 1986-1987 en première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième année du secondaire.

— des rites séculiers (non religieux) et religieux;

— de la religion comme quête du sens de la vie humaine;

— de l'aspect moral des relations avec les autres;

— des implications morales du maintien d'un juste équilibre entre les responsabilités et les droits collectifs et individuels;

— de ce que représente, pour lui, la qualité de vie.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement moral et religieux protestant, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente à:

— *comprendre et apprécier sa propre tradition religieuse;*

— *respecter les convictions et les valeurs des autres;*

— *reconnaître et apprécier les diverses formes d'expression religieuse;*

— *alimenter la tendance innée à s'interroger sur le mystère de la vie;*

— *s'habituer à se respecter et à respecter le monde qui l'entoure;*

— *examiner les possibilités qui s'offrent à lui ou à elle au moment de faire un choix et à réfléchir sur les conséquences de celui-ci;*

— ...

— ...

— ...

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX CATHOLIQUE

Présentation

Au premier cycle, les programmes d'enseignement religieux ont pour but de favoriser l'épanouissement du jeune sur le plan religieux et sur le plan moral. Ces programmes poursuivent les objectifs suivants:

— éveiller l'élève à la dimension chrétienne de l'existence humaine en montrant comment cette existence humaine est appelée par Dieu à un épanouissement en Jésus Christ;

— assurer les connaissances nécessaires à l'éducation de la foi du jeune par l'exploration de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament;

— initier à la connaissance de la Bible;

— favoriser le développement des attitudes et l'acquisition des valeurs nécessaires (amour, authenticité, respect de soi et des autres, engagement, etc.) aux actions morales éclairées par la foi.

Au second cycle, les programmes d'enseignement religieux proposent des apprentissages qui permettent au jeune:

— de découvrir ce qu'est l'IDENTITÉ CHRÉTIENNE, c'est-à-dire ce que signifie et implique le fait de dire JE SUIS CHRÉTIEN ou CHRÉTIENNE;

— de faire une synthèse du Mystère chrétien;

— d'acquérir les connaissances et les attitudes qui le rendent progressivement capable de prendre des décisions éclairées par la foi, de faire des choix éthiques, de se définir des engagements comme chrétien ou chrétienne dans la société et dans l'Église;

— de vivre une croissance chrétienne heureuse à travers l'étape difficile de son adolescence.

Contenu

En première année du secondaire, l'élève est amené à explorer quelques situations courantes de sa vie pour en découvrir le sens humain et chrétien et se préparer à vivre ces situations de façon épanouissante. Les situations explorées sont: la situation de départ, la situation d'obstacles, la situation créée par une loi, la situation de rupture dans les relations interpersonnelles et la situation de rêve déçu. Ces situations sont opposées à l'expérience de la même situation vécue par un témoin biblique et par Jésus, le témoin par excellence.

En deuxième année du secondaire, le programme porte sur des expériences de situations plus intérieures et plus personnelles telles que le fait d'exister comme personne humaine, ses espoirs et sa soif de vivre, son besoin d'être reconnu pour devenir quelqu'un, son aspiration au bonheur. L'axe du programme, c'est Jésus Christ, plénitude de vie, qui vient répondre aux aspirations de la personne et proposer une voie nouvelle à ses aspirations fondamentales.

En troisième année du secondaire, le programme propose à l'adolescent ou à l'adolescente en quête d'identité personnelle, une réflexion sur ce qu'est l'identité chrétienne. Cette réflexion a pour objectif de permettre à l'élève de découvrir comment et en quoi l'expérience spirituelle de la foi est au coeur de l'identité chrétienne. À partir de l'expérience spirituelle de foi vécue par les Apôtres et les disciples de Jésus, le jeune sera en mesure de comprendre sa propre expérience spirituelle de foi et d'intégrer cette expérience à sa quête d'identité personnelle.

En quatrième année du secondaire, le programme propose à l'adolescent ou à l'adolescente, en phase de personnalisation et à l'heure de l'élaboration de choix de valeurs et de vie, une recherche sur la manière spécifique permettant aux chrétiens de suivre Jésus Christ. L'accent est mis sur la morale évangélique. Quatre valeurs sont étudiées: Liberté, Amour, Vérité et Vie. Le jeune est amené à comparer ses valeurs à celles de l'Évangile; à découvrir comment et en quoi la pratique de ces valeurs lui permet d'affirmer son identité chrétienne et de réaliser sa vocation chrétienne.

En cinquième année du secondaire, le programme vise à favoriser, chez le jeune, une découverte de FORMES D'ENGAGEMENT comme affirmation et expression de son identité chrétienne. Cette découverte se fait à travers une connaissance de l'Église et une prise de conscience de la responsabilité des chrétiens dans l'Église et dans le monde. L'engagement chrétien implique qu'il faut prendre parti sur les grandes questions de l'existence: le mal, la souffrance, la mort...; prendre position sur les grandes questions éthiques comme l'avortement, l'euthanasie, le divorce; se situer par rapport au phénomène des sectes religieuses; prendre conscience de la nécessité de participer à la construction du monde, au nom même de sa foi.

Soutien

En enseignement religieux, vous pouvez apporter de l'aide à votre jeune:

— *en respectant les diverses formes de son expression religieuse: célébration eucharistique, pratique des sacrements, groupes de prière, de partage, célébrations propres à d'autres religions (juive, musulmane, etc.);*

— *en lui parlant de la dimension religieuse de sa vie avec simplicité, respect et ouverture d'esprit;*

— *en lui manifestant un amour discret, accueillant et compréhensif devant les difficultés qu'il ou qu'elle rencontre dans son cheminement de foi et dans sa recherche de ses valeurs de vie;*

— *en l'encourageant à participer à la vie d'une communauté chrétienne, paroissiale ou autre;*

— *en étant ouvert à ses recherches et à ses interrogations sur le sens des événements et des réalités de la vie (sexualité, mariage, naissance, mortalité, souffrances, conflits, épreuves, etc.);*

— *en l'encourageant à participer aux activités d'animation pastorale offertes à l'école;*

— *en établissant de bonnes relations avec les éducateurs et les éducatrices de sa foi;*

— *en faisant en sorte qu'il ou qu'elle puisse avoir accès aux outils de travail pouvant faciliter les recherches proposées. Bible, livres, revues, disques, publications religieuses;*

— *en portant intérêt à ses résultats scolaires en enseignement religieux;*

— ...

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DE TYPE CULTUREL (option)[1]

Présentation

L'enseignement religieux de type culturel vise principalement à élargir la culture religieuse des élèves en les initiant aux diverses formes d'expression religieuse à travers la vie des hommes et des grandes religions.

Cet enseignement fait appel à diverses démarches — historique, sociologique, psychologique et autres — inspirées des sciences humaines de la religion.

Contenu

À partir de l'étude de la religion dans les sociétés anciennes, l'élève est appelé à:

— s'initier à l'étude des religions selon les méthodes propres aux sciences humaines;

— s'interroger sur la façon dont les hommes des sociétés anciennes donnaient un sens à leur vie.

À propos des grandes religions, l'élève est appelé à:

— connaître et expliquer les principales traditions propres à chacune des grandes religions, soit l'Hindouisme, le Bouddhisme, le Judaïsme, le Christianisme et l'Islamisme;

— s'intéresser, grâce à l'étude de ces traditions, à la façon dont les hommes donnent un sens à leur vie.

À propos des pratiques religieuses au Québec, l'élève est appelé à:

— reconnaître et à interpréter les manifestations religieuses dans le Québec d'hier et d'aujourd'hui;

— se préparer à prendre une position réfléchie et éclairée sur les manifestations religieuses et à connotation (ressemblance) religieuse de son propre milieu.

---

1. Le programme d'enseignement religieux de type culturel constitue une option en quatrième et cinquième année du secondaire.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement religieux de type culturel, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente à:

- *s'interroger sur certaines activités à connotation religieuse comme la méditation transcendantale, le yoga, etc.;*
- *visiter des lieux de culte;*
- *favoriser des rencontres avec des concitoyens de religions différentes;*
- *s'intéresser aux traditions religieuses présentes dans son milieu;*
- *montrer comment les religions, chacune à sa manière, essaient de donner des réponses aux grandes interrogations de l'homme;*
- *comparer ses propres valeurs à celles de croyants d'autres religions;*
- ...
- ...
- ...

FORMATION PERSONNELLE ET SOCIALE[1]

Présentation générale

Le programme de formation personnelle et sociale comporte cinq domaines d'études qui correspondent à des dimensions de la vie qui permettent à la personne de se développer. Ce sont: la santé, la sexualité, les relations interpersonnelles, la consommation et la vie en société.

Au secondaire, le programme de formation personnelle et sociale vise globalement à: amener l'élève à développer les connaissances, les attitudes et les comportements essentiels à sa pleine réalisation comme individu et comme membre d'une collectivité dans les secteurs de la vie quotidienne tels que la santé, la sexualité, les relations interpersonnelles, la consommation et la vie en société.

ÉDUCATION À LA SANTÉ

Contenu

Pour se réaliser pleinement dans le domaine de la santé, l'élève, aux deux cycles du secondaire, est invité à:

- comprendre ce qu'est la santé et comment la maintenir: problématique santé, habitudes alimentaires;
- intégrer à sa vie quotidienne les pratiques hygiéniques nécessaires au maintien de sa santé physique et psychique: hygiène corporelle, hygiène mentale;
- développer des connaissances, des attitudes et des comportements préventifs à l'égard de certains dangers de la vie contemporaine: véhicules automobiles, outils dangereux, incendies, drogues, etc.;

1. Le nouveau programme de formation personnelle et sociale sera obligatoire à compter de 1986-1987 en première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième année du secondaire.

— prendre conscience de l'importance du loisir;

— se préparer à prendre en charge des responsabilités envers sa santé et la santé des autres: charge d'enfants, premiers soins, services de santé, santé en milieu de travail.

Soutien

En éducation à la santé, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente à:

— *se renseigner (lectures, émissions éducatives) sur l'alimentation;*

— *discuter de l'importance de l'hygiène corporelle;*

— *respecter les règles de la sécurité routière;*

— *connaître le mode de fonctionnement et d'utilisation des divers outils qu'il ou elle est susceptible d'utiliser à la maison;*

— *comprendre ce que les parents attendent du point de vue des responsabilités qu'il ou elle doit assumer lorsqu'il ou elle a la garde d'enfants;*

— *connaître les consignes de sécurité en cas d'incendie à la maison;*

— *connaître l'effet des drogues, du tabac et de l'alcool sur la santé;*

— *découvrir à quel point il est important de vivre dans un environnement sain;*

— ...

— ...

— ...

ÉDUCATION AUX RELATIONS INTERPERSONNELLES

Contenu

Pour se réaliser pleinement dans le domaine des relations interpersonnelles, l'élève, aux deux cycles du secondaire est invité à:

— comprendre les nouvelles réalités de sa vie adolescente: image de soi, possibilités;

— comprendre les relations interpersonnelles qui s'ouvrent à lui: l'amitié, phénomènes de gang, de contradiction entre dépendance et liberté;

— comprendre certains phénomènes de communication interpersonnelle: conflit, compréhension des messages, valeurs, stéréotypes.

— explorer les conséquences de divers types de relations interpersonnelles ainsi que les moyens de les améliorer: participation, relation familiale, relation de travail, relation de voisinage, projet.

Soutien

En éducation aux relations interpersonnelles, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente à:

— *prendre de nouvelles responsabilités propres à son âge et à son degré d'autonomie;*

— *avoir une image positive de lui-même ou d'elle-même en lui exprimant votre enthousiasme pour les qualités, les possibilités et les talents que vous observez chez lui ou chez elle;*

— *éclaircir les malentendus dans ses diverses relations et en particulier dans ses relations familiales;*

— *partager vos attentes et vos sentiments sur votre relation avec lui ou avec elle;*

— *valoriser les relations avec la famille élargie (grands-parents, oncles, tantes, cousins, cousines, ...);*

— *identifier les valeurs liées à la liberté, à la responsabilité, à l'authenticité, à l'égalité et à l'harmonie dans une relation interpersonnelle;*

— ...

— ...

— ...

ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Contenu

Pour se réaliser pleinement dans le domaine de la sexualité, l'élève, aux deux cycles du secondaire, est invité à:

— développer une image positive de lui-même ainsi que des attitudes éclairées sur sa sexualité adolescente: croissance sexuelle, masturbation, choix personnels;

— posséder une connaissance éclairée de la relation homme-femme et des responsabilités qui l'accompagnent: comportement sexuel, agir sexuel, contraception et reproduction, plaisir, relations sexuelles adolescentes, vie à deux;

— développer des connaissances, des attitudes et des comportements préventifs relatifs à l'exploitation sexuelle, aux maladies transmises sexuellement;

— se situer en fonction de la société dans laquelle il vit: orientations sexuelles, rôles et stéréotypes sexuels.

Soutien

En éducation à la sexualité, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente à:

— *rechercher les informations nécessaires à la compréhension et à l'acceptation de ce qui se passe en lui ou en elle par des discussions, des lectures, etc.;*

— *exprimer ses interrogations, ses craintes et ses sentiments sur sa sexualité adolescente;*

— *comprendre sa sexualité en partageant vos souvenirs d'adolescence sur la sexualité (flirt, sorties, changements pubertaires, etc.);*

— *discuter des stéréotypes qui existent dans son environnement (famille, école, télévision, etc.);*

— *développer des attitudes et des comportements préventifs à propos de l'exploitation sexuelle;*

— *saisir vos attentes, vos craintes, vos sentiments à propos des relations sexuelles adolescentes;*

— ...

— ...

ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

Contenu

Pour se réaliser pleinement dans le domaine de la consommation l'élève, aux deux cycles du secondaire, est invité à:

— prendre conscience de ses besoins actuels et de ceux qu'il devra assumer dans un proche avenir à titre de consommateur: rôle en tant que consommateur, choix des loisirs;

— développer sa capacité d'appliquer un processus rationnel de décision et d'organisation dans le domaine de la consommation: le budget, les moyens de transport;

— assumer, tant sur le plan personnel que social, un rôle de consommateur responsable dans le domaine du loisir: utilisation des ressources, choix en matière de loisirs.

Soutien

En éducation à la consommation, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente à:

— *organiser une activité de loisir en tenant compte des limites et des ressources de la famille;*

— *adopter une attitude critique à l'égard de la publicité;*

— *établir des priorités dans son budget personnel pour le transport et les loisirs;*

— ...

— ...

— ...

ÉDUCATION À LA VIE EN SOCIÉTÉ

Contenu

Pour se réaliser pleinement dans le domaine de la vie en société l'élève, aux deux cycles du secondaire, est invité à:

— intégrer la dimension sociale de sa personnalité: aspirations sociales, valeurs, droits et responsabilités, information;

— utiliser les services offerts par la collectivité tout en respectant le droit des autres de les utiliser: services collectifs, vandalisme;

— s'initier à l'organisation de la vie en société: règles, processus législatif, lois sur les jeunes, système judiciaire;

— organiser de façon constructive sa vie en société: famille, école, groupes d'appartenance, associations collectives, prévention du crime, problèmes sociaux, groupes de pression, vie en milieu de travail.

Soutien

En éducation à la vie en société, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente à:

— *participer à l'établissement des règles familiales;*

— *exercer ses droits et responsabilités au sein de la famille, à l'école et dans son groupe;*

— *discuter des faits ou événements sociaux qui le ou la concernent;*

— *comprendre vos expériences de vie en milieu de travail;*

— *discuter de l'impact social des actes criminels commis dans son milieu;*

— ...

— ...

— ...

FRANÇAIS[1]

Présentation

Le programme de français vise à rendre l'élève capable de répondre à ses principaux besoins de communication personnelle et sociale. À la fin du cours secondaire, il devrait avoir appris à comprendre et à produire des discours oraux et écrits ainsi qu'à saisir les valeurs socio-culturelles transmises par les discours en usage dans la communauté francophone. À cet effet, le programme d'études de français formule trois objectifs généraux qui devront être atteints à la fin du secondaire.

L'élève sera capable de lire, d'écouter, de rédiger, de formuler oralement différents discours propres à répondre à ses principaux besoins de communication personnelle et sociale, de découvrir les valeurs que transmettent les discours lus et écoutés et de se faire une idée de l'importance et du rôle que prennent et jouent ces valeurs dans sa vie.

Contenu

Au secondaire, l'élève sera graduellement capable:

— de lire ou d'écouter des discours en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et des discours littéraires (récits d'aventures, courts romans d'aventures, contes, romans, etc.) ou non littéraires;

— d'écrire ou de produire oralement des discours en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et des discours: exposés oraux à caractère informatif ou expressif, récits d'aventures centrés sur un événement, contes, lettres d'opinions, textes s'apparentant à la nouvelle littéraire

Le programme suggère plusieurs activités d'observation, d'analyse et d'évaluation des discours produits ou reçus et présente des activités qui visent à donner aux élèves les notions, les concepts, les lois ou les règles nécessaires soit à la production, soit à la compréhension de ces discours.

Les contenus abordés à l'occasion des activités s'articulent autour des deux pôles. En abordant la situation de communication, l'élève est amené à identifier l'intention de celui qui parle, lit, écrit ou écoute, ainsi que les rapports qui existent entre celui qui parle ou écrit et celui qui lit ou écoute. En abordant le fonctionnement de la langue et des discours, l'élève acquiert des connaissances concernant le vocabulaire, la syntaxe (fonction et disposition des mots dans la phrase), l'orthographe d'usage, l'orthographe grammaticale, l'organisation interne du discours.

---

1. Le nouveau programme de français sera obligatoire à compter de:
   — 1984-1985 en troisième année du secondaire;
   — 1985-1986 en quatrième année du secondaire;
   — 1986-1987 en cinquième année du secondaire.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme de français, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente en:

- *l'incitant à écouter des émissions radiodiffusées ou télévisées et discuter avec lui ou avec elle des informations fournies se rapportant à la situation: gestes, paroles, décisions, circonstances, etc.;*
- *l'accompagnant occasionnellement au cinéma ou au théâtre et en l'amenant à donner ses impressions sur le film ou le spectacle auquel vous avez assisté;*
- *l'incitant à faire connaître ses opinions sur des événements ou des thèmes de l'actualité;*
- *l'encourageant à collectionner des informations concernant un artiste, un sport, une question quelconque;*
- *discutant avec lui ou avec elle d'un article que vous avez lu;*
- *l'encourageant à écrire des lettres, opinions du lecteur, demande de renseignements, poésie, etc.;*
- *l'encourageant à visiter la bibliothèque publique, les expositions de livres, les centres culturels;*
- ...
- ...
- ...

FRANÇAIS (option)[1]

Présentation

Le programme de français (option) est destiné à l'élève de quatrième ou de cinquième année du secondaire désireux d'accroître sa formation en cette matière. On lui propose des expériences approfondies de communication orale ou écrite dans diverses situations de compréhension et de production de discours. C'est le prolongement du programme de formation générale et il permet à l'élève qui s'y inscrit d'obtenir deux crédits supplémentaires pour l'un ou l'autre cours offert par l'école. Celui-ci peut choisir parmi les modules suivants celui ou ceux qui intéressent un nombre suffisant d'élèves:

1. Compréhension
2. Production
3. Journalisme
4. Poésie
5. Récit
6. Théâtre

Contenu

1. Compréhension

Ce module porte essentiellement sur l'audition et la lecture de discours littéraires et non littéraires. L'élève est amené à interpréter divers discours oraux ou écrits, à les comparer, à

1. Le nouveau programme de français constituera une option à compter de:
   — 1985-1986 en quatrième année du secondaire;
   — 1986-1987 en cinquième année du secondaire.

se situer par rapport à eux et à appliquer sa compréhension à la création de son propre discours.

2. Production

L'axe principal de ce module est le développement de l'habileté à produire divers discours oraux ou écrits en recherchant un mode d'expression personnelle. L'élève est invité à découvrir diverses formes du langage parlé ou écrit et à se livrer à des exercices multiples.

3. Journalisme

Le but de ce module est d'initier l'élève au discours informatif, aux diverses conditions de production du journal écrit ou parlé, à la publication et à la diffusion du journal. L'élève inscrit à ce module pourra contribuer à la réalisation d'un projet collectif de communication en utilisant au maximum ses ressources et celles de son milieu.

4. Poésie

Ce module permet à l'élève de faire l'expérience de la poésie comme lecteur, auteur et interprète. Il met l'accent sur la créativité de l'élève en l'invitant à la découverte de symboles, d'idées, d'images, de mots, de discours, de valeurs, etc. À travers la poésie, l'élève pourra satisfaire ses besoins d'imaginaire, explorer le langage et projeter sa vision du monde ou de la vie par la création de son propre discours.

5. Récit

Ce module vise un triple objectif. L'élève sera amené à découvrir le récit comme histoire et narration, à critiquer divers récits et à en produire. Dans l'étude et la pratique du discours narratif, il découvrira diverses façons de représenter la réalité et de communiquer. À travers le roman, la nouvelle, le reportage, le conte, etc., l'élève sera amené à reconnaître la spécificité du discours littéraire et non littéraire; il en tiendra compte dans la pratique, pour l'expression orale et écrite.

6. Théâtre

Le théâtre est le lieu privilégié d'une situation globale de communication. Le module s'articule sur:

— la lecture, l'analyse et la production de textes dramatiques;

— l'assistance à des représentations théâtrales, la mise en scène et la réalisation de spectacles.

Les activités prévues dans le cadre de ce module sont liées les unes aux autres; elles favorisent autant la production que la compréhension du discours oral et écrit. L'élève fera l'expérience de diverses formes de langage tout en vivant un mode d'expression personnelle et sociale.

Soutien

Dans le cadre de ce programme, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente en favorisant les activités suivantes:

— *encourager l'analyse de certains débats, exposés, reportages, sur des sujets d'actualité;*

— *regarder des émissions télévisées présentant des pièces de théâtre, de la poésie, des critiques littéraires;*

— *lui permettre d'organiser et de réaliser le programme d'une soirée familiale ou autre;*

— *lui suggérer d'écrire son journal personnel, un recueil de poèmes, etc.;*

— *lui faciliter la possibilité d'assister et de participer à des spectacles socioculturels;*

— *encourager l'achat ou l'emprunt de livres, de disques, de cassettes présentant des dialogues;*

— *s'intéresser aux diverses publications offertes gratuitement par les ministères et autres organismes;*

— ...

— ...

— ...

GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC ET DU CANADA[1]

Présentation

Le programme de géographie du Québec et du Canada vise des objectifs de formation qui relèvent des connaissances, des capacités et des attitudes.

Ainsi, à la fin de l'étude du programme de géographie du Québec et du Canada, l'élève devra:

— avoir acquis les connaissances et les capacités nécessaires à la compréhension de l'espace géographique québécois et canadien;

— avoir développé les capacités relatives à la démarche géographique;

— avoir pris conscience de l'influence que l'homme a sur la nature et vice-versa;

— avoir pris conscience de l'importance des ressources du territoire;

— être sensibilité aux apports de notre société pluraliste;

— avoir pris conscience des principaux problèmes géographiques québécois et canadiens;

— être sensibilisé à son rôle de citoyen responsable de l'environnement géographique.

Contenu

À la fin du module 1, l'élève devrait comprendre la situation géographique du Québec et du Canada par rapport à certains éléments de la carte du monde en décrivant la situation géographique du Québec et de ses régions, la situation géographique et la division politique du Canada et en identifiant quelques éléments de la carte du monde.

À la fin du module 2, l'élève devrait comprendre l'importance des ressources minières et hydrographiques du Québec et du Canada en associant les ressources naturelles aux régions géographiques, en décrivant la production minière et en montrant l'importance de l'eau.

À la fin du module 3, l'élève devrait comprendre l'importance des ressources forestières et agricoles du Québec et du Canada en reliant les ressources forestières aux facteurs climat et végétation, en distinguant différents paysages ruraux et en caractérisant les principales activités agricoles.

---

1. Le nouveau programme de géographie du Québec et du Canada sera obligatoire à compter de 1984-1985.

À la fin du module 4, l'élève devrait comprendre l'importance de l'énergie au Québec et au Canada en expliquant la production de l'hydro-électricité au Québec, en caractérisant les combustibles au Canada et en montrant que l'énergie est un facteur de développement.

À la fin du module 5, l'élève devrait comprendre les principales caractéristiques de la population du Québec et du Canada en expliquant l'évolution démographique de la population, en caractérisant la répartition de la population, en analysant la composition de la population et en donnant les caractéristiques du milieu urbain.

À la fin du module 6, l'élève devrait comprendre le rôle de quelques facteurs dans le développement économique du Québec et du Canada en distinguant des facteurs de développement économique, en expliquant le rôle des transports et des communications dans le développement économique du Québec et du Canada et en exposant quelques perspectives d'avenir pour le Québec et le Canada.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme de géographie du Québec et du Canada, vous pouvez encourager votre enfant

1. *à l'égard de nos richesses naturelles:*
   - *à connaître les ressources naturelles de son milieu à l'aide d'excursions, des médias, des oeuvres de référence, etc.;*
   - *à savoir comment la présence de ressources naturelles favorise l'activité économique d'une région: présence d'industries, commerce, etc.;*
   - *à visiter des industries procédant à la transformation des ressources: papeterie, laiterie, aciérie, meuble, etc.;*
   - *à voir l'importance d'une saine gestion des ressources qui s'épuisent: problèmes d'approvisionnement, etc.;*
   - *à participer à des activités de récupération ou de recyclage: vieux papiers, cannettes, ferrailles, etc.;*
   - *à adopter des attitudes positives à l'égard de l'environnement: protection des arbres, des cours d'eau, etc.;*
   - *à apprécier un environnement de qualité: villes ou villages fleuris, endroits calmes, etc.*
2. *à l'égard des personnes:*
   - *à voir les apports socio-culturels et économiques des immigrants: visites d'établissements, participation à des manifestations socio-culturelles, etc.;*
   - *à découvrir la richesse des autres cultures: échanges d'élèves, medias, films, etc.;*
   - *à se préoccuper de l'entraide humanitaire: mouvements de jeunes, etc.;*
   - ...
   - ...
   - ...

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE

Présentation

Le programme de géographie générale vise à atteindre des objectifs de formation, qui relèvent des connaissances, des capacités et des attitudes.

Ainsi, à la fin du programme de géographie générale, l'élève devra :

— avoir acquis un certain nombre de connaissances et capacités de base en géographie ;

— être initié aux étapes de la démarche propre à la géographie ;

— être initié aux principaux instruments utilisés en géographie ;

— avoir pris conscience de l'influence de la nature sur l'homme et de l'influence de l'homme sur la nature ;

— avoir pris conscience de quelques problèmes relatifs à l'espace ;

— être sensibilisé à son rôle de citoyen responsable de l'environnement géographique.

Contenu

À la fin du module 1, l'élève devrait comprendre que la géographie est l'étude de la planète terre, en caractérisant l'étude de la géographie, en décrivant la terre et en la situant dans l'univers, en distinguant les mouvements de la terre et leurs conséquences.

À la fin du module 2, l'élève devrait savoir situer certaines réalités géographiques sur le globe terrestre, sur la carte du monde et dans l'atlas.

À la fin du module 3, l'élève devrait savoir utiliser une carte topographique (relief, végétation, lacs, rivières, etc.), une carte routière et le plan d'une ville.

À la fin du module 4, l'élève devrait comprendre les principaux éléments composant le milieu naturel : relief, climat, végétation, etc.

À la fin du module 5, l'élève devrait comprendre les principaux éléments composant le milieu humain : population, formes d'occupation du sol, aspects physiques et humains.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme de géographie générale, vous pouvez susciter l'intérêt de votre adolescent ou adolescente à :

— *utiliser le globe terrestre, les cartes et l'atlas pour identifier un pays, une mer, une chaîne de montagnes ou une ressource naturelle ;*

— *utiliser les médias : télévision, journal, revue, qui traitent de faits géographiques ;*

— *choisir des jeux qui développent des connaissances géographiques ;*

— *utiliser des cartes en vue d'une excursion, d'un voyage, etc. ;*

— *observer autour de lui des phénomènes géographiques (montagnes, cours d'eau) et les établissements humains (quartier, industrie, port) ;*

— *observer la diversité culturelle de son milieu (immigrants, ethnies) ;*

— ...

— ...

— ...

L'ORGANISATION GÉOGRAPHIQUE DU MONDE ACTUEL
PROGRAMME D'ÉTUDES À OPTION DES 4e ET 5e SECONDAIRE

Présentation

Le programme d'études à option de géographie, *L'organisation géographique du monde actuel*, vise des objectifs de formation qui relèvent des connaissances des habiletés et des attitudes.

Ainsi, à la fin du programme de géographie à option, l'élève devra:

— avoir élargi à la dimension mondiale l'étude géographique amorcée par les programmes antérieurs;

— avoir développé une vue d'ensemble cohérente et réaliste du monde actuel;

— avoir su établir des relations entre des pays de même qu'entre les éléments de géographie physique et humaine de certains d'entre eux;

— avoir découvert les tendances évolutives dans certains domaines du monde actuel par le biais d'une approche prospective;

— avoir appris à décoder le lot d'informations qu'il reçoit quotidiennement sur le plan mondial;

— avoir développé ses capacités d'analyse et de synthèse par l'application plus complète de la démarche géographique;

— avoir parfait la compréhension de la carte du monde ainsi que les habiletés techniques développées antérieurement;

— avoir élargi sa culture et développé sa conscience de citoyen du monde en lui permettant d'acquérir une pensée plus objective, un esprit plus ouvert;

— avoir compris les enjeux qui préoccupent l'humanité et l'inciter dans la mesure de ses moyens à relever les défis qui s'imposent.

Contenu

À la fin du module I, l'élève devrait pouvoir comprendre le monde dans ses relations d'ordre géographique à partir de cartes du monde.

À la fin du module II, l'élève devrait pouvoir appliquer la démarche géographique dans l'étude d'un fait d'actualité mondiale.

À la fin du module III, l'élève devrait comprendre les interdépendances alimentaires des peuples de la terre.

À la fin du module IV, l'élève devrait comprendre des aspects du développement industriel dans le monde.

À la fin du module V, l'élève devrait comprendre des aspects de l'urbanisation dans le monde.

À la fin du module VI, l'élève devrait comprendre l'influence de certains facteurs sur l'évolution géographique du monde.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme d'études, *L'organisation géographique du monde actuel*, vous pouvez encourager votre adolescent ou adolescente en:

— l'incitant à écouter des bulletins d'information à caractère national et surtout international;

— l'aidant à identifier les grands problèmes mondiaux relatifs au partage des ressources;

— l'aidant à décoder de l'information géographique;

— l'encourageant à voyager avec quelques objectifs précis;

— l'aidant à identifier des problèmes ou défis environnementaux à l'échelle du globe;

— ...

— ...

GÉOLOGIE (option)

Présentation

Le programme de géologie a pour but de développer chez l'élève, par l'intermédiaire de l'étude de son environnement, le sens du travail méthodique, l'ouverture d'esprit sur les choses, le goût du beau, du patrimoine, le respect du milieu afin qu'il devienne un citoyen autonome et soucieux de préserver et d'utiliser rationnellement les ressources minières de la terre.

Le programme de géologie vise principalement à aider l'élève à:

— acquérir des connaissances lui permettant de comprendre l'aménagement du territoire et l'exploitation des ressources minières, la géologie du Québec, les facteurs passés et présents qui influencent la formation du sol et du sous-sol, les changements apparaissant à la surface de la planète;

— utiliser la démarche du géologue pour étudier les phénomènes naturels de son environnement;

— développer des attitudes positives pour utiliser rationnellement le sol et le sous-sol en préservant l'environnement.

Contenu

Pendant le cours de géologie, l'élève utilisera la démarche du géologue pour étudier un paysage (la géomorphologie). Il observera et recueillera des échantillons de roches. Cette étude lui permettra de comprendre l'origine (la pétrologie) et la disposition (la stratigraphie) des roches et d'en connaître les richesses (les ressources géologiques). Finalement, l'élève tentera d'expliquer le paysage étudié à l'aide d'un modèle dynamique (la tectonique globale).

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme de géologie, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente en:

— *cherchant avec lui ou avec elle des réponses à ses interrogations sur les causes du relief d'un paysage, sur la provenance des roches qui le composent, sur l'histoire et la préservation d'un paysage et sur les richesses minières qui sont exploitées ou qui pourraient être exploitées;*

— *l'encourageant à voir des films sur les volcans, la géologie et l'exploitation des mines et du pétrole et en discutant avec lui;*

— *en consultant avec lui des livres sur la géologie, les minéraux et les volcans;*

— *visitant avec lui des sites géologiques (carrières, grottes, mines, etc.) et des musées de sciences naturelles;*

— ...

— ...

— ...

HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA[1]

Présentation

Le programme d'histoire du Québec et du Canada vise des objectifs de formation qui relèvent du domaine des connaissances, des capacités et des attitudes.

Ainsi, à la fin de l'étude du programme d'histoire du Québec et du Canada l'élève devra :

— avoir compris les principales conditions politiques, sociales, économiques, culturelles et religieuses qui ont façonné le Québec dans le contexte canadien ;

— avoir développé les capacités intellectuelles relatives à la démarche historique ;

— être sensibilisé à la diversité des appartenances sociales et à la réalité des solidarités et des conflits ;

— avoir développé la capacité d'analyser ses valeurs personnelles et celles de son milieu social ;

— avoir développé une attitude d'ouverture d'esprit et de respect à l'égard des valeurs autres que les siennes ;

— avoir pris conscience de son rôle de citoyen responsable de l'avenir de la collectivité.

Contenu

À la fin du module 1, l'élève devrait comprendre les fondements de l'empire français d'Amérique en décrivant les conditions de l'exploration française en Amérique et l'influence du commerce des fourrures sur les rapports culturels avec les Amérindiens.

À la fin du module 2, l'élève devrait comprendre le développement de la colonie en décrivant l'organisation de cette société canadienne à l'époque et les caractéristiques de son peuplement et de sa vie économique.

À la fin du module 3, l'élève devrait comprendre les causes et les effets de la conquête et les principales conséquences de la révolution américaine sur la province de Québec.

À la fin du module 4, l'élève devrait comprendre les transformations socio-économiques et les affrontements qui marquent les débuts du régime parlementaire en expliquant l'évolution de la société du Bas-Canada de 1791 à 1840 et en décrivant les événements de 1837-1838 et les débuts de l'union des deux Canada.

À la fin du module 5, l'élève devrait comprendre la nouvelle réalité canadienne et québécoise dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle en expliquant les origines de la fédération canadienne et les principaux rouages de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et en caractérisant l'évolution du Québec au sein de la nouvelle réalité canadienne.

À la fin du module 6, l'élève devrait comprendre les principaux facteurs économiques, politiques et sociaux qui ont marqué la deuxième phase d'industrialisation du Québec en montrant les principaux effets, sur le Québec et le Canada, de l'essor économique nord-américain au cours de la période allant de 1896 à 1929 et en évaluant les effets de la crise économique au Canada et au Québec.

---

1. Le nouveau programme d'histoire du Québec et du Canada sera obligatoire à compter de 1984-1985 en quatrième année du secondaire.

À la fin du module 7, l'élève devrait comprendre les principales transformations de la société québécoise de 1939 à nos jours en analysant certaines répercussions de la seconde guerre mondiale sur le Québec, en analysant l'opposition qui existe entre le traditionnalisme et les transformations de la société québécoise à l'époque duplessiste et en caractérisant la révolution tranquille et les années suivantes.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme d'histoire du Québec et du Canada, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente en:

— l'incitant à écouter les bulletins d'information;

— l'aidant à prendre contact avec la tradition en lui racontant les souvenirs que vous avez de votre famille, de votre milieu et de certains événements qui ont marqué l'histoire du Québec et du Canada;

— identifiant les objets du patrimoine;

— identifiant les principaux facteurs à l'origine de la révolution tranquille: techniques, ressources naturelles, capitaux, ressources humaines;

— ...

— ...

— ...

HISTOIRE GÉNÉRALE

Présentation

Le programme d'histoire générale propose d'atteindre des objectifs de formation qui relèvent du domaine des connaissances, des capacités et des attitudes.

Ainsi, à la fin du programme d'histoire générale, l'élève devra:

— avoir acquis des connaissances et des capacités relatives à l'étude de l'évolution des sociétés;

— avoir acquis des capacités relatives à la démarche historique;

— être sensibilisé aux réalisations humaines et à la valeur de cet héritage;

— pouvoir se situer dans l'évolution du monde occidental;

— avoir pris conscience de la diversité des conditions matérielles et socio-culturelles qui influencent l'évolution de la société;

— être sensibilisé à la complexité et à la relativité des phénomènes sociaux;

— faire preuve d'ouverture d'esprit à l'égard des valeurs étrangères à la société à laquelle il appartient;

— être sensibilisé à l'interdépendance grandissante des différentes sociétés;

— avoir accru son intérêt pour l'histoire.

Contenu

À la fin du module 1, l'élève devrait comprendre la nature de l'histoire et les moyens de s'initier à la connaissance historique.

À la fin du module 2, l'élève devrait comprendre l'évolution de l'être humain préhistorique et quelques caractéristiques des premières civilisations.

À la fin du module 3, l'élève devrait comprendre quelques caractéristiques fondamentales des civilisations athénienne et romaine dans l'Antiquité.

À la fin du module 4, l'élève devrait comprendre les principales caractéristiques de la société du Moyen-Âge en Europe occidentale.

À la fin du module 5, l'élève devrait établir des liens entre la Renaissance en Europe et les grandes explorations des XV[e] et XVI[e] siècles, caractériser l'expansion coloniale en Amérique du XVI[e] au XVIII[e] siècle.

À la fin du module 6, l'élève devrait comprendre certains aspects déterminants de l'ère des révolutions en Occident, la contestation de l'Ancien Régime et la révolution industrielle.

À la fin du module 7, l'élève devrait comprendre le lien entre les changements technologiques et l'évolution récente des sociétés occidentales.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme d'histoire générale, vous pouvez susciter l'intérêt de votre adolescent ou adolescente:

— *en écoutant les bulletins d'information;*

— *en identifiant les objets du patrimoine familial;*

— *en comparant notre milieu et notre mode de vie avec ceux d'autres sociétés (autres pays);*

— *en décrivant les conséquences d'ordre économique qu'ont les changements technologiques: production de masse et consommation, prospérité et chômage, crises, etc.;*

— *en discutant avec lui ou avec elle de l'impact de la technologie dans la vie quotidienne;*

— *en cherchant avec lui ou avec elle de la documentation sur les grandes inventions et les merveilles d'architecture, sur les grands hommes de l'histoire et de leur époque;*

— ...

— ...

— ...

LE 20[e] SIÈCLE, HISTOIRE ET CIVILISATIONS PROGRAMME D'ÉTUDES À OPTION DE 5[e] SECONDAIRE

Présentation

Le programme d'histoire contemporaine, *Le 20[e] siècle, Histoire et civilisations*, vise des objectifs de formation qui relèvent du domaine des connaissances, des habiletés et des attitudes.

Ainsi, à la fin de l'étude du programme optionnel d'histoire contemporaine, l'élève devra:

— avoir compris les liens qui existent entre les principaux traits présents et passés de civilisations du monde contemporain;

— avoir compris l'interdépendance des civilisations, leurs particularités et leurs similitudes, leurs alliances et leurs oppositions;

— avoir accru ses aptitudes à utiliser les habiletés intellectuelles et techniques reliées à la démarche historique;

— avoir étendu sa capacité de décoder la multitude d'informations à l'échelle des civilisations du monde contemporain;

— avoir acquis à l'égard des civilisations une ouverture d'esprit qui se traduit dans des attitudes de respect des différences;

— être capable d'appliquer, dans son vécu personnel, la prise de conscience de son rôle de citoyen, responsable lui aussi des solutions aux défis qui se posent à l'humanité.

Contenu

À la fin du module I, l'élève devrait comprendre les principales composantes de l'histoire du 20e siècle et les principaux éléments de civilisation.

À la fin du module II, l'élève devrait être capable d'appliquer l'ensemble de la démarche historique dans une recherche sur un des grands problèmes de notre temps.

À la fin du module III, l'élève devrait comprendre le phénomène de l'industrialisation et ses principales composantes.

À la fin du module IV, l'élève devrait comprendre les caractéristiques des périodes de guerre et de paix au 20e siècle ainsi que les difficultés de relever les défis de la coexistence pacifique et du respect des droits et libertés.

À la fin du module V, l'élève devrait comprendre l'évolution des rapports entre les sociétés riches et pauvres ainsi que l'importance des efforts pour un meilleur équilibre dans le développement international.

À la fin du module VI, l'élève devrait comprendre la tendance croissante au regroupement qui a marqué les dernières décennies.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme d'histoire contemporaine, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente en:

— l'incitant à écouter les bulletins d'information nationale et surtout internationale;

— l'aidant à identifier les grands problèmes et défis de notre temps;

— l'aidant à décoder l'information internationale;

— en cherchant avec lui ou avec elle la documentation pertinente;

— ...

— ...

INITIATION À LA TECHNOLOGIE[1]

Présentation

Dans ses grandes lignes, le cours d'initiation à la technologie doit permettre à l'élève de pouvoir, sur le plan des connaissances, des capacités et des attitudes:

— découvrir des principes technologiques à partir d'applications concrètes dans les domaines du bâtiment, de la mécanique et de l'électricité, en vue de démythifier l'objet technique, d'en favoriser la meilleure utilisation et de montrer son influence dans la vie de l'être humain;

1. Le nouveau programme d'initiation à la technologie sera obligatoire en 1984-1985 à compter de la troisième année du secondaire.

— s'initier aux techniques de solution de problèmes fondées sur une démarche logique;

— s'initier aux rudiments de la communication graphique;

— appliquer son esprit inventif à la recherche de solutions technologiques des problèmes courants et exercer son sens esthétique;

— utiliser des techniques utiles dans la vie courante en faisant des expériences de montage originales comportant l'emploi d'outils d'usage courant, l'utilisation et la transformation de certaines matières premières, la mise en œuvre de certains procédés de fabrication et l'application de connaissances propres à d'autres disciplines;

— développer sa capacité de raisonner et de porter des jugements critiques sur les objets techniques et la technologie en général.

Contenu

Dans les thèmes :

— la technologie dans la vie des humains, l'élève devra être capable d'expliquer comment la technologie modifie l'environnement et comment elle influence les modes de vie en utilisant en toute sécurité certaines techniques élémentaires de fabrication;

— la technologie et le bâtiment, l'élève devra être capable d'appliquer des connaissances relatives aux domaines du bâtiment et du langage graphique dans la réalisation d'un objet en rapport avec le thème;

— la technologie et la mécanique, l'élève devra être capable d'appliquer la démarche logique de conception et de réalisation d'un objet du domaine de la mécanique;

— la technologie et l'électricité, l'élève devra être capable d'appliquer la démarche logique de conception et de réalisation d'un objet du domaine de l'électricité;

— la technologie dans le monde du travail, l'élève devra être capable d'expliquer l'organisation générale d'une usine, les principes de la production en série et l'influence qu'exerce la production d'objets techniques sur les divers secteurs d'activités du monde du travail.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme d'initiation à la technologie, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente à:

— *faire la différence entre un objet naturel et un objet technique;*

— *identifier les principaux types de bâtiments que l'on retrouve dans notre société moderne: maison unifamiliale (à un étage, à deux étages, à paliers, à mi-étages), maison bifamiliale, immeuble d'habitation, chalet, usine, etc.;*

— *comprendre les principes d'un moteur électrique à courant continu, en nommant ses principales composantes et en précisant leur fonction;*

— *identifier certains établissements industriels régionaux et les associer aux grands secteurs de l'activité économique: secteur primaire: mine, pêche, agriculture; secteur secondaire: industrie manufacturière; secteur tertiaire: services, loisirs;*

— *utiliser des outils d'usage courant dans le but de lui permettre de créer ou de reconstituer des objets techniques;*

— ...

— ...

— ...

INTRODUCTION À LA SCIENCE DE L'INFORMATIQUE[1]

Présentation

Le programme d'introduction à la science de l'informatique vise à:

— développer l'autonomie de l'élève par une initiation au mode de pensée qui caractérise la science de l'informatique. Au nombre des opérations et activités favorisant le développement de l'autonomie de l'élève, on reconnaît généralement les suivantes: la solution de problèmes, la recherche et l'organisation de l'information, la communication;

— amener l'élève à comprendre les changements technologiques et les multiples applications de l'informatique dans un monde en continuelle évolution.

Contenu

Le contenu du programme d'introduction à la science de l'informatique rendra l'élève capable:

— d'élaborer des opérations de programmation afin de résoudre des problèmes relatifs aux expériences de la vie quotidienne;

— de connaître le fonctionnement matériel et l'histoire de l'ordinateur;

— d'évaluer la place et le rôle de l'ordinateur dans la société;

— d'acquérir une attitude critique vis-à-vis du traitement automatique de l'information (informatique).

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme d'introduction à la science de l'informatique, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente à:

— *faire des commentaires sur un projet réalisé, les difficultés rencontrées et les améliorations possibles;*

— *utiliser les connaissances et les capacités acquises au cours d'introduction à la science de l'informatique pour: expliquer un problème, élaborer une solution, construire un plan de travail ou élaborer un calendrier de travail;*

— *rechercher auprès de diverses sources de l'information sur l'ordinateur et ses applications;*

— *développer un sens critique en ce qui concerne les implications et les limites de l'ordinateur;*

— ...

— ...

— ...

---

1. S'il est offert, le nouveau programme d'introduction à la science de l'informatique sera obligatoire à compter de 1985-1986 en cinquième année du secondaire.

LATIN (option)

Présentation

Le programme de latin vise à rendre l'élève capable de rédiger la version de textes d'auteurs latins, choisis en fonction de la clarté et de la précision de la langue qu'ils emploient et de la valeur des renseignements qu'ils transmettent, en un français correct et respectueux du contexte historique dans lequel s'inscrivent ces auteurs.

Ainsi, le programme de latin permettra à l'élève de:

— développer ses facultés d'analyse et de synthèse par la traduction de textes écrits dans une langue synthétique;

— développer son raisonnement en exprimant ses idées ou en comprenant celles des autres;

— améliorer son jugement en choisissant parmi les diverses possibilités offertes par un système linguistique tel le latin;

— consolider sa connaissance de la langue maternelle en exerçant sa capacité de reproduire correctement la pensée d'autrui exprimée dans une autre langue;

— développer ses connaissances linguistiques grâce à l'apprentissage du vocabulaire et de règles de grammaire nécessaires à la traduction,

— accéder aux sources de la culture occidentale, utiles à la compréhension des auteurs à traduire ou à la poursuite de certaines études;

— comprendre des faits contemporains par le biais de l'histoire romaine.

Contenu

Le contenu du programme de latin se répartit comme suit:

— en grammaire, l'élève doit connaître les règles de grammaire essentielles à la traduction des textes latins figurant au programme;

— en vocabulaire, l'élève doit retenir le vocabulaire élémentaire en vue de la traduction des textes figurant au programme;

— en étymologie, l'élève doit connaître la signification des mots latins les plus utilisés pour la formation des mots français, savoir comment les mots latins étudiés dans le vocabulaire se sont transformés progressivement en mots français, afin de faciliter la connaissance de l'orthographe;

— en civilisation, l'élève doit connaître l'histoire de la civilisation romaine (ce qui l'aidera à comprendre les textes à traduire), établir des liens entre notre société et la civilisation gréco-romaine,

— en traduction, l'élève doit exprimer en un français correct une pensée formulée en latin.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme de latin, vous pouvez encourager votre adolescent ou adolescente à:

— traduire les expressions latines qu'il ou elle rencontre;

— faire des mots croisés en latin;

— trouver des mots latins dans une grille de mots cachés;

— décrire l'évolution de certains mots du latin au français;

— donner le sens des préfixes dans certains mots français;

— définir une famille de mots;

— donner une notion simple de suffixe avec des mots latins et français;

— ...

— ...

— ...

MATHÉMATIQUE[1]

Présentation

Le programme de mathématique vise à développer des connaissances, des capacités et des attitudes. Il fournit une méthode de travail efficace basée sur l'ordre, la clarté et la précision. Il développe la logique et, en facilitant le raisonnement, il aide à résoudre des problèmes.

I. Connaissances

Ce programme vise à permettre à l'élève:

— d'acquérir les concepts et algorithmes indispensables à une meilleure interprétation du monde ou utiles à tout citoyen;

— d'acquérir une connaissance du mode de pensée, du langage et de la logique propre à la mathématique;

— d'acquérir les concepts indispensables à l'utilisation rentable des structures mathématiques.

II. Capacités

Ce programme vise à permettre à l'élève de développer la maîtrise de capacités relatives:

— à l'application de méthodes de travail efficaces (ordre, clarté, précision);

— à l'utilisation du langage mathématique dans la communication verbale, symbolique ou graphique;

— à la mathématisation de situations;

— à la solution de problèmes;

— à la création de modèles mathématiques et de solutions originales;

— à l'interprétation des résultats obtenus en appliquant un modèle mathématique.

III. Attitudes

Ce programme vise à permettre à l'élève:

— d'apprendre à aimer les mathématiques;

---

1. Le nouveau programme de mathématique sera obligatoire à compter de:
   — 1984-1985 en deuxième année du secondaire;
   — 1985-1986 en troisième année du secondaire.

— d'accroître sa créativité;

— d'identifier ses talents et les avantages du travail d'équipe;

— de considérer la mathématique comme un puissant outil d'interprétation de la réalité.

Contenu

Ce programme qui s'inscrit dans le cadre de la formation mathématique nécessaire à tout individu, vise à initier l'élève au mode de pensée qui caractérise la mathématique (pensée critique) et aux multiples applications que la mathématique suggère dans les diverses situations de la vie quotidienne de l'élève dans un monde en continuelle évolution. Ainsi, le contenu du programme du premier cycle propose:

— de favoriser chez l'élève l'utilisation des connaissances relatives aux nombres naturels ou aux nombres entiers;

— de favoriser chez l'élève l'utilisation des connaissances relatives aux nombres rationnels;

— de favoriser chez l'élève un apprentissage de base en algèbre;

— de favoriser chez l'élève la participation à des activités de mesurage ou de repérage;

— d'habituer l'élève à l'application des notions, des relations ou des propriétés géométriques;

— d'initier l'élève au langage et à l'application de la statistique élémentaire;

— d'initier l'élève à l'approche mathématique reliée à certains phénomènes où intervient le hasard.

Le contenu du programme du second cycle propose:

— de favoriser chez l'élève l'application des connaissances arithmétiques ou algébriques;

— de favoriser chez l'élève l'analyse de situations géométriques;

— d'initier l'élève à l'analyse de données statistiques ou probabilistes.

Le programme Option I[1] propose:

— d'initier l'élève à l'application de certains concepts logiques ou ensemblistes;

— de favoriser chez l'élève une meilleure connaissance des nombres réels;

— de favoriser chez l'élève une meilleure interprétation du réel à partir de relations binaires;

— de favoriser chez l'élève l'utilisation de certaines fonctions réelles comme outil de mathématisation.

Le programme Option II[2] propose:

— de favoriser chez l'élève une meilleure interprétation du réel à partir de relations binaires;

— de favoriser chez l'élève l'utilisation de certaines fonctions réelles comme outil de mathématisation;

— de favoriser chez l'élève l'utilisation de certaines fonctions réelles d'une variable naturelle.

---

1. Le nouveau programme de mathématique (option I) sera obligatoire à compter de 1986-1987.
2. Le nouveau programme de mathématique (option II) sera obligatoire à compter de 1987-1988.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme de mathématique, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente :

— en vous efforçant de vous adapter au vocabulaire de la mathématique ;

— en calculant la valeur de certaines mesures de solides droits (prismes, cylindres, pyramides, cônes) ou sphères ;

— en identifiant des triangles isométriques (dont les côtés sont égaux) à partir de situations réelles ;

— en identifiant l'unité de volume (litre, gramme, etc.) ou de longueur (millimètre, centimètre, mètre) à privilégier dans des situations de la vie courante (cuisine, bricolage, etc.) ;

— en faisant des jeux de « logique » (rubik, jeux d'énigme, échecs, etc.) et en discutant avec lui ou avec elle de la façon de s'y prendre, du raisonnement utilisé pour réussir ;

— en mesurant la surface des pièces de votre logement et en déterminant combien de fois une aire donnée est plus petite ou plus grande qu'une autre ;

— en calculant la plus courte distance entre deux villes ;

— ...

— ...

— ...

MUSIQUE[1, 2]

Présentation

Le programme de musique est destiné à faire vivre à l'élève des expériences esthétiques musicales multiples dans le but de favoriser la communication toujours plus riche et plus intense avec lui-même et avec les autres. Plus précisément, il vise à :

— développer chez l'élève la perception auditive, la coordination rythmique et psychomotrice, l'imagination par la production et l'organisation de sons ;

— développer la perception et l'expression des qualités musicales significatives contenues dans le son, la mélodie, le rythme, l'harmonie, la texture, le timbre, la forme, dans ses œuvres et celles des autres.

Contenu

Le programme est divisé en deux domaines d'apprentissage :

---

1. S'il est offert, on devra utiliser le nouveau programme de musique à compter de :
   — 1984-1985 en deuxième année du secondaire ;
   — 1985-1986 en troisième année du secondaire ;
   — 1986-1987 en quatrième année du secondaire ;
   — 1987-1988 en cinquième année du secondaire.
2. En art, l'élève du premier cycle est obligé de suivre l'un des quatre programmes d'études suivants : arts plastiques, art dramatique, musique et danse. L'élève du second cycle doit prendre l'un de ces cours comme option.

1. Connaissance du monde sonore

Le présent programme propose aux élèves une approche sensorielle de la musique de différentes époques et une prise de conscience de leur environnement sonore. C'est une initiation au monde des sons au sens le plus large.

Cette section du programme sert de cours de base pour les élèves qui commencent leurs études musicales en première année du secondaire.

2. Musique vocale et instrumentale

Les élèves seront initiés au chant choral. Outre qu'il développe les réflexes et favorise la discipline, le chant choral prépare l'élève aux ensembles instrumentaux. De plus, les élèves devront vivre une bonne expérience de la musique instrumentale.

Ce programme est réparti en six modules : environnement sonore, création, langage musical, exécution, littérature et écriture musicale. Pour vivre une expérience musicale complète et valable, l'élève sera mis en contact avec tous ces modules de façon égale et intégrée.

Soutien

Dans le cadre de l'enseignement du programme de musique, vous pourrez encourager votre adolescent ou adolescente à :

- *improviser avec la voix, des instruments de musique ou tout objet pouvant produire des sons;*
- *écouter de la musique ancienne, classique et folklorique;*
- *écouter de la musique d'autres cultures;*
- *découvrir des airs du patrimoine folklorique;*
- *reproduire des mélodies connues en s'aidant de son instrument de musique;*
- *participer à des exercices pédagogiques (concerts, récitals, etc.);*
- *faire de la musique d'ensemble avec les groupes existants dans son école : harmonie, orchestre, chorale, duo, trio, quatuor;*
- *assister à des concerts de divers types de musique;*
- ...
- ...
- ...

SCIENCES

— Un programme obligatoire composé de physique et de chimie sera préparé à l'intention des élèves de 4e secondaire et apparaîtra dans une prochaine édition.

— Un programme facultatif en physique et un autre en chimie seront préparés à l'intention des élèves de 5e secondaire et apparaîtront dans une prochaine édition.

SCIENCES PHYSIQUES (environnement physique) (option)[1]

Présentation

Le programme de sciences physiques (environnement physique) vise à permettre à l'élève :

— de développer des attitudes et des habitudes personnelles et sociales qui lui permettront de prendre conscience de l'importance des sciences dans la vie de tous les jours, d'acquérir progressivement une pensée critique face aux réalisations scientifiques et à leur utilisation sociale ;

— de perfectionner certaines capacités qui lui permettront d'utiliser des instruments usuels de laboratoire, de maîtriser les techniques fondamentales qui en découlent, d'appliquer méthodiquement des règles de sécurité en laboratoire, de résoudre des problèmes en appliquant une démarche scientifique ;

— d'acquérir des connaissances sur certains phénomènes physiques de son environnement, sur certaines propriétés de la matière et être en mesure d'appliquer ses connaissances dans sa vie quotidienne.

Contenu

Le présent programme prescrit de vivre avec les élèves un module obligatoire et trois modules facultatifs. Le choix des modules dépend des possibilités matérielles et des particularités du milieu. Le module obligatoire est choisi parmi les modules météorologie, roches et minéraux. Les modules facultatifs sont choisis parmi les modules météorologie, roches et minéraux, solutions (mélanges), changements de phases (fusion, solidification, vaporisation, condensation, etc.) et chaleur.

Soutien

Dans le cadre du programme de sciences physiques, vous pouvez aider votre adolescent ou adolescente en :

— *l'éveillant à divers phénomènes ou objets de son environnement (estimer le temps qu'il fera, observer différents minéraux, la pollution de l'eau et de l'air, etc.) ;*

— *vous intéressant à ce qui l'attire ou à ce qu'il fait ;*

— *réalisant à l'occasion des projets avec lui, en cherchant avec lui dans des volumes, etc. ;*

— *lui rendant accessibles des documents susceptibles de l'intéresser et du matériel de mesure et d'observation ;*

— ...

— ...

— ...

1. Le nouveau programme de sciences physiques sera facultatif à compter de 1984-1985 en deuxième année du secondaire et en troisième année du secondaire.

Services personnels aux élèves

SERVICES PERSONNELS AUX ÉLÈVES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Outre les services d'enseignement liés particulièrement aux programmes d'études, l'élève du secondaire a accès à des services personnels. Cette expression comprend certaines activités permettant d'aider l'élève dans son cheminement scolaire, tels l'orientation scolaire et professionnelle, la pastorale, la psychologie scolaire, les services de santé, les services sociaux et les services de main-d'oeuvre.

L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Contenu

Les activités d'orientation favorisent chez l'élève une meilleure compréhension de soi par la connaissance de ses capacités, de ses ambitions, de ses intérêts en vue de faire un choix approprié en ce qui concerne un cours ou un emploi.

Soutien

Vous avez tout intérêt à encourager votre enfant dans son choix de carrière en recueillant toute documentation relative à ses choix, en suscitant des discussions avec lui sur ses intérêts, ses ambitions, les débouchés de carrière et d'emploi possibles, en rencontrant au besoin le conseiller d'orientation avec lui.

L'ANIMATION PASTORALE

Contenu

Les activités d'animation pastorale consistent en des activités variées (rencontres, comités, discussions, réalisation de projets, etc.) qui se déroulent à l'intérieur et à l'extérieur de l'école et qui permettent de développer les convictions et les attitudes chrétiennes.

L'animation pastorale offre au jeune des moments et des endroits pour :

— réfléchir sur sa vie scolaire et familiale, ainsi que sur les événements du monde, à la lumière de l'Évangile ;

— vivre des expériences d'accueil, d'écoute, de fraternité et de partage ;

— s'initier à la prière, à la méditation et à la célébration ;

— faire des gestes concrets de solidarité et d'engagement au nom de sa foi.

L'école dispose d'un local (salon de pastorale) qui est ouvert à tous et qui permet de rencontrer les autres dans un climat d'accueil et de fraternité et d'échange.

Soutien

Vous pouvez aider votre enfant dans son cheminement de foi en étant attentif à ses interrogations, en suscitant un échange sur les valeurs qui motivent ses choix et l'orientation de sa vie et en partageant avec lui vos convictions chrétiennes. Votre participation à certaines activités de pastorale (échanges, discussions, célébrations, etc.) sont des occasions d'amorcer ou d'intensifier ce dialogue.

Vous pouvez communiquer avec l'animateur de pastorale pour toute question concernant l'éducation chrétienne de votre enfant.

LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

Contenu

Les activités de psychologie scolaire permettent à l'élève de comprendre ses propres réactions dans différentes situations ; par exemple, il vit difficilement la période de la puberté soit en se retirant des groupes, en s'isolant ou en adoptant des comportements de contestation, en devenant très nerveux ou apathique quand il reçoit un résultat, ou encore en ne se sentant pas bien à l'école lorsqu'il a des difficultés d'apprentissage.

Même s'il ne présente pas de problème particulier, l'élève peut avoir besoin de parler de ce qu'il ressent à l'école, d'expériences qu'il vit ou même de difficultés qu'il rencontre à l'occasion. Il peut en parler alors avec une personne en particulier ou bien encore en petit groupe animé par un adulte.

Soutien

Vous avez tout intérêt à observer le comportement de votre enfant à cet égard, à respecter le développement de son autonomie, par exemple lorsqu'il recherche son indépendance ou lorsqu'il affirme sa volonté de prendre seul certaines décisions, à être attentif à ce qu'il vous dit spontanément par rapport à ses expériences quotidiennes et à susciter des réactions et des échanges pour mieux saisir ce qu'il a ressenti et ce qu'il ressent.

Si vous en ressentez le besoin, vous avez avantage à communiquer avec le psychologue ou le conseiller d'orientation de l'école qui vous aidera à comprendre vos inquiétudes et vous apportera l'aide appropriée.

LES SERVICES DE SANTÉ

Contenu

Les activités relatives à la santé peuvent aider l'élève à acquérir de bonnes habitudes de santé (saines habitudes alimentaires, hygiène, etc.), à se diriger vers les soins appropriés si son état le nécessite et à soigner certains malaises bénins.

Soutien

Vous pouvez grandement contribuer à stimuler et à soutenir l'action de l'école pour que votre enfant sache rester en bonne santé. Des attentions particulières de votre part centrées notamment sur un déjeuner complet avant son départ pour l'école, une collation saine, sur la disponibilité d'un dîner et d'un souper substantiels peuvent prévenir bien des malaises et contribuer au développement de bonnes habitudes alimentaires. Des périodes suffisantes

de sommeil et d'exercice physique l'aideront aussi à se maintenir en bonne santé et à fournir un bon rendement à l'école.

LES SERVICES SOCIAUX

Contenu

Les activités relatives aux services sociaux aident l'élève à avoir avec ses compagnons et compagnes de classe, avec d'autres élèves de l'école ou même avec ses professeurs des relations harmonieuses et à améliorer ces relations, s'il y a lieu. Ces activités l'aident aussi à comprendre les problèmes de relations, de comportements, de drogue, d'alcoolisme qui ont des répercussions sur sa conduite à l'école ; elles peuvent aussi l'aider à demander aide et protection à la suite de négligence ou d'abandon de la part de son milieu familial.

Soutien

Vous pouvez aider votre enfant ou un autre enfant :

- *en l'encourageant à discuter avec le travailleur social de ses problèmes particuliers qui peuvent avoir des effets sur son comportement ou sur ses études ;*
- *en exposant vous-même le problème au travailleur social en lui demandant un soutien et, s'il y a lieu, une intervention auprès de l'élève ;*
- *en offrant votre collaboration pour le soutien de la démarche de l'adolescent ou de l'adolescente ;*
- *en signalant au travailleur social tout cas d'abandon, de négligence, de fugue, de rejet, de mauvais traitement (dans le cadre de l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse) ;*
- *en demandant de l'aide au travailleur social pour le comprendre et le mieux traiter ;*
- *en informant le jeune de ses droits et devoirs ;*
- ...
- ...
- ...

LES SERVICES DE MAIN-D'OEUVRE

Contenu

Les activités relatives à la main-d'oeuvre peuvent aider l'élève à identifier les débouchés offerts par le monde du travail et à se familiariser avec les démarches à entreprendre pour l'obtention d'un emploi. Certaines de ces activités se réalisent à travers les interventions du conseiller d'orientation et des professeurs d'information scolaire et professionnelle et de ceux qui sont reponsables des stages en entreprise.

Soutien

Vous avez tout intérêt à vous intéresser à ce domaine des services personnels offerts aux élèves en encourageant votre enfant à participer aux activités qui visent à lui faire mieux connaître le monde du travail, en stimulant votre enfant à bien connaître les méthodes dynamiques de recherche d'emploi préconisées par le centre de la main-d'oeuvre, en suggérant à votre enfant de s'informer des domaines de formation les plus susceptibles de fournir des débouchés et de s'enquérir des besoins en main-d'oeuvre et des débouchés que le centre de main-d'oeuvre fait connaître à l'école.

Services complémentaires aux élèves

SERVICES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉLÈVES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Outre les services d'enseignement liés particulièrement aux programmes d'études, l'élève du secondaire a accès à des services complémentaires. Cette expression comprend les activités permettant d'aider l'élève à réaliser les objectifs de son éducation à l'école, telles les activités de soutien à sa formation, les activités concernant ses droits et responsabilités, les activités concernant la vie générale de son école, ses activités sociales et celles qui lui permettent de participer à la vie pédagogique de l'école.

SOUTIEN À LA FORMATION DE L'ÉLÈVE

Contenu

Les activités de soutien à la formation de l'élève lui permettent d'obtenir le soutien d'un adulte en particulier en qui il a confiance, d'un adulte capable de comprendre ses problèmes d'apprentissage dans une matière. Elles lui permettent aussi de participer à des activités du domaine de l'expression (visites et sorties éducatives, pièces de théâtre, concerts, journal de l'école, etc.) d'ordre culturel (jeu théâtral, danse, expositions scientifiques, fabrication de produits artistiques, etc.) d'ordre sportif et communautaire (caisse d'épargne, radio scolaire, olympiades, etc.) ou d'ordre pastoral (rallye tiers-monde, comité de pastorale, etc.).

Soutien

Vous avez tout intérêt à observer les apprentissages de votre enfant par les divers moyens d'information que l'école met à votre disposition (bulletins, rencontres, appels téléphoniques), à le stimuler à s'adresser à son professeur s'il éprouve des difficultés dans une matière et à communiquer vous-même avec lui au besoin.

Votre enfant sera valorisé et vous sentira intéressé à ses activités si vous êtes disponible pour collaborer aux activités parascolaires, socio-culturelles, sportives, communautaires, pastorales qui sont organisées dans son école.

DROITS ET RESPONSABILITÉS DES ÉLÈVES

Contenu

L'école est d'abord un lieu d'apprentissage et de formation et, à cause de cela, l'élève a droit de bénéficier d'une éducation de qualité qui implique la possibilité d'atteindre, selon ses conditions propres, des objectifs d'apprentissage et de formation reconnus. Il a aussi le droit de vivre à l'école des relations humaines de qualité, de participer activement à sa formation, de recevoir des services particuliers d'aide selon les problèmes qu'il vit et de bénéficier des conditions matérielles les mieux adaptées à sa formation.

Cependant, à ces droits correspondent des responsabilités. Une première prise de conscience fait comprendre que tout apprentissage exige un effort qui doit être soutenu. Plus il avance dans son cheminement scolaire, plus l'élève doit assumer pleinement la responsabilité première de son éducation et de sa formation. De façon plus précise, les responsabilités de l'élève se manifestent par un accomplissement de qualité des travaux et activités reliés aux apprentissages, par une participation intéressée et assidue aux diverses activités prévues dans la classe et dans l'école, par le respect des autres personnes, du bien d'autrui et de l'autorité qui doit exister dans l'école pour favoriser un milieu harmonieux et propice aux apprentissages.

Soutien

Vous devez être à l'écoute de votre adolescent et soutenir ses efforts pour qu'il bénéficie pleinement de ses droits aux activités d'apprentissage et de formation, pour qu'il participe à l'élaboration des règlements de l'école et qu'il les observe, pour qu'il participe à l'amélioration de la vie de l'école et qu'il prenne conscience de son droit à une éducation de qualité. Vous devez l'encourager à lire le document « Jeunes égaux en droits et responsables » (code 51-3870) qu'il peut se procurer à l'école ou à la direction régionale du ministère de l'Éducation.

VIE SCOLAIRE ET SOCIALE

Contenu

Les activités quotidiennes à l'école permettent aux élèves de créer de multiples liens entre eux. La vie en petits groupes, la vie à l'intérieur de la classe, les associations d'élèves sont autant de moyens qui suscitent chez l'élève le sentiment d'appartenance à son école.

Soutien

Les attitudes positives que vous aurez vous-même à l'égard de l'école et des activités qui s'y déroulent stimuleront votre enfant à considérer sa classe, son école, comme une partie importante de sa vie. L'intérêt que vous manifesterez pour l'organisation de la vie scolaire de votre commission scolaire et de l'école que fréquente votre enfant le stimulera à cet égard.

PARTICIPATION DES ÉLÈVES À LA VIE PÉDAGOGIQUE

Contenu

Les activités relatives à la participation des élèves à la vie pédagogique de leur école les stimulent :

— à participer aux décisions qui se rapportent aux conditions entourant leurs apprentissages : règlements, horaires, contenus de cours, méthodes pédagogiques, vie scolaire, activités du conseil des élèves, etc. ;

— à s'enquérir de leurs droits à l'information sur tout ce qui a trait à ces activités d'apprentissage prévues aux programmes d'études et aux activités complémentaires à ces programmes.

Soutien

L'intérêt que vous porterez :

— *aux programmes d'études de votre enfant et aux façons dont l'enseignement leur est dispensé ;*

— *aux activités complémentaires de ces programmes et à celles auxquelles votre enfant peut avoir accès ;*

ainsi que l'encouragement constant que vous lui offrirez pour qu'il profite des services et des activités qui lui sont accessibles stimuleront son engagement dans la vie pédagogique de son école et faciliteront son cheminement scolaire.

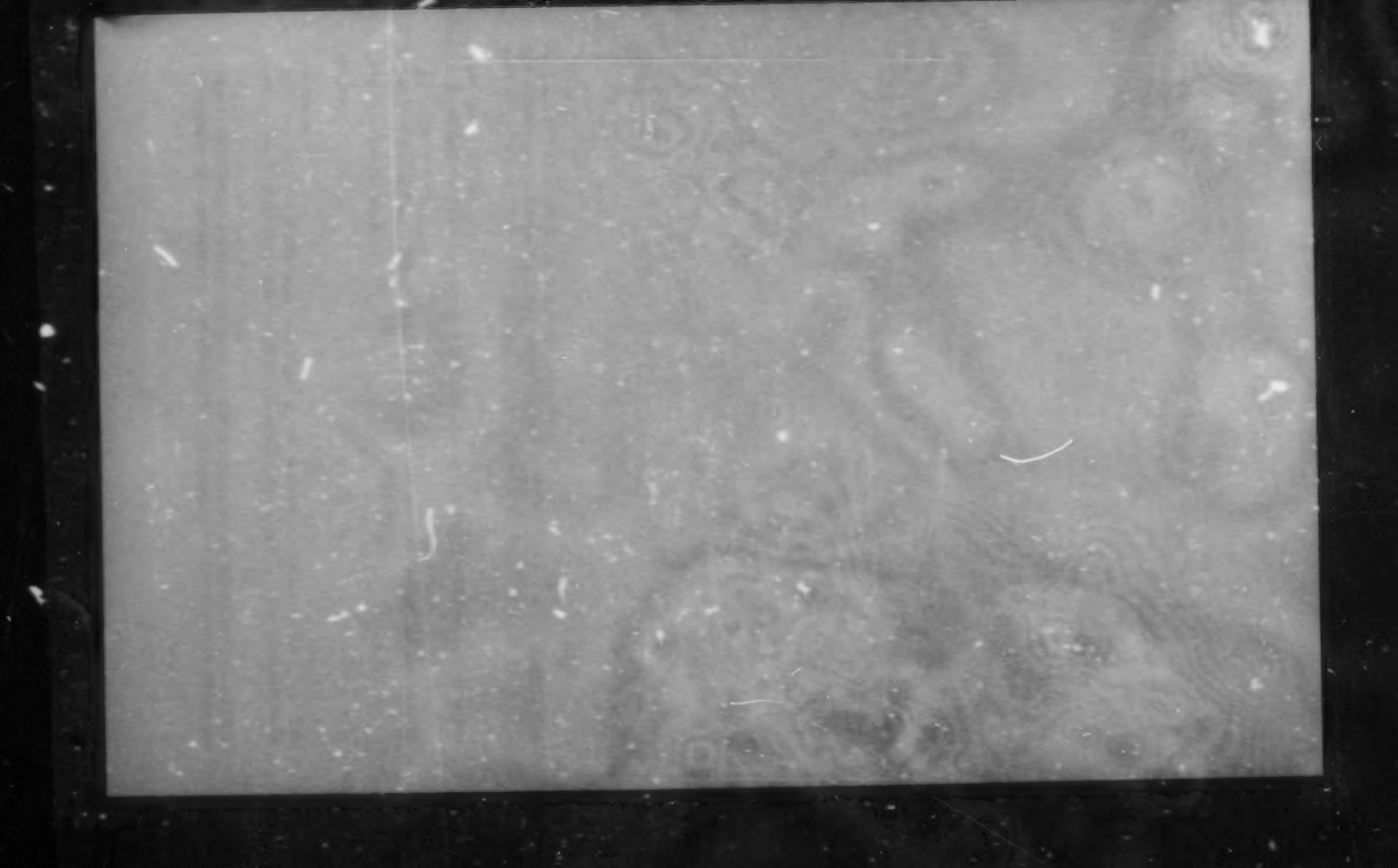

Services éducatifs particuliers

SERVICES ÉDUCATIFS PARTICULIERS

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Outre les services éducatifs dispensés à l'ensemble des élèves, des services éducatifs particuliers sont offerts aux élèves:

— qui éprouvent des difficultés d'adaptation et d'apprentissage;

— qui sont récemment arrivés au Québec;

— qui s'inscrivent à l'école française pour la première fois;

— qui sont retenus à l'hôpital ou à domicile;

— qui éprouvent des difficultés momentanées ou constantes dans l'ensemble des matières, dans une matière ou une partie d'une matière.

ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE

Contenu

Les services éducatifs particuliers offerts aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage sont des activités organisées spécifiquement pour les élèves handicapés en raison d'une déficience physique, sensorielle ou mentale, ou en raison d'une mésadaptation socio-affective, ainsi que pour les élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage.

Ces activités visent à soutenir les élèves en difficulté d'apprentissage afin d'éviter l'accumulation des difficultés et les retards scolaires. Elles visent à aider les élèves handicapés à éliminer ou à compenser leurs limites de capacités, à acquérir l'autonomie nécessaire pour s'intégrer à l'école et à la société.

Soutien

Pour qu'un enfant puisse participer à ces activités pédagogiques, ses besoins doivent faire l'objet d'une analyse complète. L'évaluation des forces et des faiblesses de l'enfant par rapport aux objectifs d'apprentissage et aux ressources du milieu permet au milieu scolaire d'établir un plan concernant l'aide à lui fournir.

Grâce aux connaissances exclusives que vous avez de votre enfant, vous pouvez apporter une contribution essentielle à cette démarche d'évaluation pour que lui soient offerts les services particuliers le mieux adaptés à ses besoins.

Votre collaboration constante tout au long du déroulement des activités (participation à des rencontres avec les enseignants ou les spécialistes, attention particulière aux activités à faire à la maison, etc.) est aussi de la plus grande importance.

ÉLÈVES RÉCEMMENT ARRIVÉS AU QUÉBEC OU QUI S'INSCRIVENT À L'ÉCOLE FRANÇAISE POUR LA PREMIÈRE FOIS

Contenu

Les services éducatifs particuliers offerts aux élèves récemment arrivés au Québec sont des activités organisées en vue de permettre à ces élèves de s'insérer à l'école française et de s'intégrer à la collectivité québécoise.

Aussi, dans les écoles exclusivement françaises, les enfants d'âge scolaire peuvent fréquenter à plein temps des classes d'accueil ou bénéficier de mesures spéciales d'accueil. En d'autres termes, les personnes suivantes peuvent s'inscrire aux classes d'accueil ou bénéficier de mesures spéciales d'accueil :

a) tout enfant d'immigrant dont les parents sont au Québec depuis moins de cinq ans ;

b) tout enfant de citoyen canadien qui est au Québec depuis moins de cinq ans ;

c) tout enfant en séjour temporaire et non couvert par l'article 85[1] de la CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Les classes d'accueil ou les mesures spéciales d'accueil sont réservées aux élèves qui ne connaissent pas suffisamment le français pour participer aux activités ordinaires de la classe et qui sont inscrits à l'enseignement en français pour une première fois.

Les élèves inscrits à l'école française pour la première fois, mais qui n'ont pas une connaissance suffisante du français pour bénéficier avec avantage des services éducatifs, particulièrement des services d'enseignement, peuvent aussi bénéficier de services particuliers.

Il peut s'agir soit d'élèves admissibles à l'école anglaise et pour lesquels les parents ont choisi l'école française ou d'élèves non admissibles à l'école anglaise mais qui ne peuvent pas se prévaloir des services éducatifs d'accueil réservés aux élèves récemment arrivés au Québec, étant donné qu'ils résident au Québec depuis plus de cinq ans.

Soutien

Votre enfant fera rapidement des progrès en français :

— *s'il est le plus souvent possible en contact avec une ou plusieurs personnes parlant un français correct (communications orales et écrites, etc.) ;*

— *s'il regarde certaines émissions télévisées à caractère éducatif en français ;*

— *s'il a accès à des livres écrits en français ;*

— *s'il est inscrit à des activités culturelles ou sociales qui se déroulent dans un milieu français (club de lecture, club de philathélie, louveteaux, jeannettes, terrain de jeux, etc.) ;*

— ...

---

1. « Le gouvernement peut faire des règlements pour déterminer à quelles conditions certaines personnes ou catégories de personnes séjournant de façon temporaire au Québec ou leurs enfants peuvent être soustraits à l'application du présent chapitre ».

ÉLÈVES RECEVANT L'ENSEIGNEMENT À DOMICILE OU EN MILIEU HOSPITALIER

Contenu

Les services éducatifs particuliers offerts à domicile ou en milieu hospitalier sont destinés à l'élève hospitalisé, en convalescence ou retenu à la maison pour des raisons particulières pour une durée prolongée. Il peut recevoir cet enseignement de la part d'un professeur rémunéré par la commission scolaire.

L'expression « durée prolongée » signifie, pour l'enseignement à domicile, des cours destinés à répondre aux besoins de scolarisation des enfants malades ou handicapés retenus à domicile sur prescription médicale pour une durée d'au moins quatre semaines consécutives ou pour plusieurs périodes de deux à trois semaines chacune pendant l'année scolaire[1]. Quant à l'enseignement en milieu hospitalier, il s'agit de cours de même nature dispensés à des enfants après trois semaines consécutives d'hospitalisation.

La durée de l'enseignement alors dispensé varie d'une commission scolaire à l'autre. D'ordinaire, un élève reçoit ce type d'aide de trois à huit heures par semaine.

Les parents des enfants concernés doivent s'adresser à la direction de leur école ou à leur commission scolaire le plus tôt possible afin d'obtenir les renseignements nécessaires.

Soutien

Plus que dans toute autre situation, vous devez vous intéresser à votre enfant s'il reçoit l'enseignement à la maison ou en milieu hospitalier, en mesurant avec l'équipe médicale et l'enseignant les énergies que votre enfant peut consacrer à ses études, compte tenu de ses capacités physiques, en l'encourageant à travailler seul et à en tirer une satisfaction personnelle, en répondant avec une attention particulière aux questions qu'il vous pose et en valorisant ses réalisations (par exemple, affichage des travaux réalisés, etc.).

ÉLÈVES QUI ONT BESOIN DE MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE

Contenu

Les services éducatifs particuliers offerts aux élèves qui ont besoin de mesures d'appui pédagogique sont des activités qui permettent à l'élève d'identifier ses difficultés, d'en rechercher les causes et d'essayer de les surmonter, s'il s'agit de difficultés d'ordre pédagogique.

Soutien

Il importe que vous sachiez si votre enfant:

- *éprouve des difficultés constantes d'apprentissage dans l'ensemble des matières, c'est-à-dire s'il progresse péniblement dans son cheminement scolaire et obtient des résultats qui se situent le plus souvent à la note de passage ou même en deçà;*
- *éprouve des difficultés constantes d'apprentissage pour une matière donnée, c'est-à-dire s'il éprouve des difficultés persistantes dans des matières particulières (c'est le plus fréquemment en français et en mathématique);*

1. Ou selon les règles budgétaires annuelles.

– éprouve des difficultés ponctuelles (momentanées) d'apprentissage dans l'ensemble des matières, cela étant souvent dû à une situation personnelle ou familiale momentanément perturbée ;

– éprouve des difficultés ponctuelles (momentanées) d'apprentissage pour une matière en particulier, ces difficultés étant fréquemment liées à une méthodologie particulière nouvelle pour l'élève : par exemple, un enseignement par fiches ;

– éprouve des difficultés dans l'acquisition d'une notion particulière essentielle pour des apprentissages ultérieurs ;

– se contente de la note de passage ou d'un résultat bien inférieur à ses capacités réelles, dans une matière donnée ou dans plusieurs, sinon dans toutes, et ne manifeste aucune intention de modifier cet état de choses, bien qu'il en soit capable ;

– n'obtient pas les résultats correspondant à son potentiel et n'est pas satisfait de ses résultats à cause d'un manque de méthode de travail.

Dans une telle situation, votre enfant peut recevoir de l'aide sous forme d'un enseignement correctif, de périodes supplémentaires d'enseignement, de cours d'appoint, de cours spéciaux de récupération et, exceptionnellement, il devra reprendre un cours. Dès que vous constatez un problème d'apprentissage, vous devriez rencontrer le personnel de l'école : enseignants, directeur, etc.

Vous devez alors encourager votre enfant, compte tenu de la démarche qui a été retenue et vous assurer qu'elle lui est salutaire.

ANNEXE

« Vous avez des questions sur... »

«VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR...»

«ILS ONT

- ☐ Les programmes d'études enseignés à leur enfant (les méthodes d'enseignement, la matière, ...)
- ☐ Le matériel didactique et les manuels scolaires
- ☐ L'évaluation (les bulletins, les notes, l'appréciation, les diplômes, ...)

L'enfant

L'école

L'enfant

- ☐ L'enseignant titulaire ou tuteur
- ☐ L'enseignant spécialiste (en mathématique, en français, en art, ...)
- ☐ Le directeur d'école et ses adjoints

- ☐ Les services de soutien personnels (psychologie, orientation, assimilation, etc.) et les services particuliers pour les enfants ayant des difficultés (enfant hospitalisé, enfant immigrant, enfant ayant des troubles d'apprentissage).
- ☐ Les choix de carrière qui s'offrent à leur enfant et les points de formation (professionnel ou général, ...)

L'enfant

- ☐ L'enseignant titulaire ou le tuteur
- ☐ Le professionnel (en orientation, en orthopédagogie, en pastorale, en psychologie, en orthophonie, en psychoéducation...)
- ☐ Le directeur d'école et ses adjoints

- ☐ Les services complémentaires (encadrement, activités parascolaires, ...)
- ☐ Les services de soutien (cafétéria, transport, ...)

L'enfant

- ☐ Le directeur d'école et ses adjoints

- ☐ La discipline à l'école (l'organisation de la vie à l'école, les règlements, la sécurité, la surveillance, le service de garde, ...)

NOTE: Les parents, et notamment ceux regroupés à l'intérieur du comité d'école ou du comité de parents, peuvent fournir un support à l'occasion de chacune de ces démarches d'information.

DES RÉPONSES »

La commission scolaire

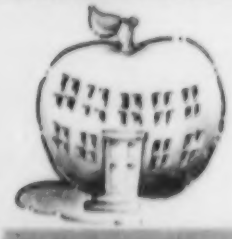

- ☐ Le directeur des services éducatifs ou de l'enseignement
- ☐ Le directeur général
- ☐ Le commissaire du quartier ou le conseil des commissaires

Le ministère de l'Éducation

☐ La direction régionale

- ☐ Le directeur général
- ☐ Le commissaire du quartier ou le conseil des commissaires

☐ Le ministre

LES PARENTS

Le comité d'école Le comité de parents (pour l'ensemble de la commission scolaire)

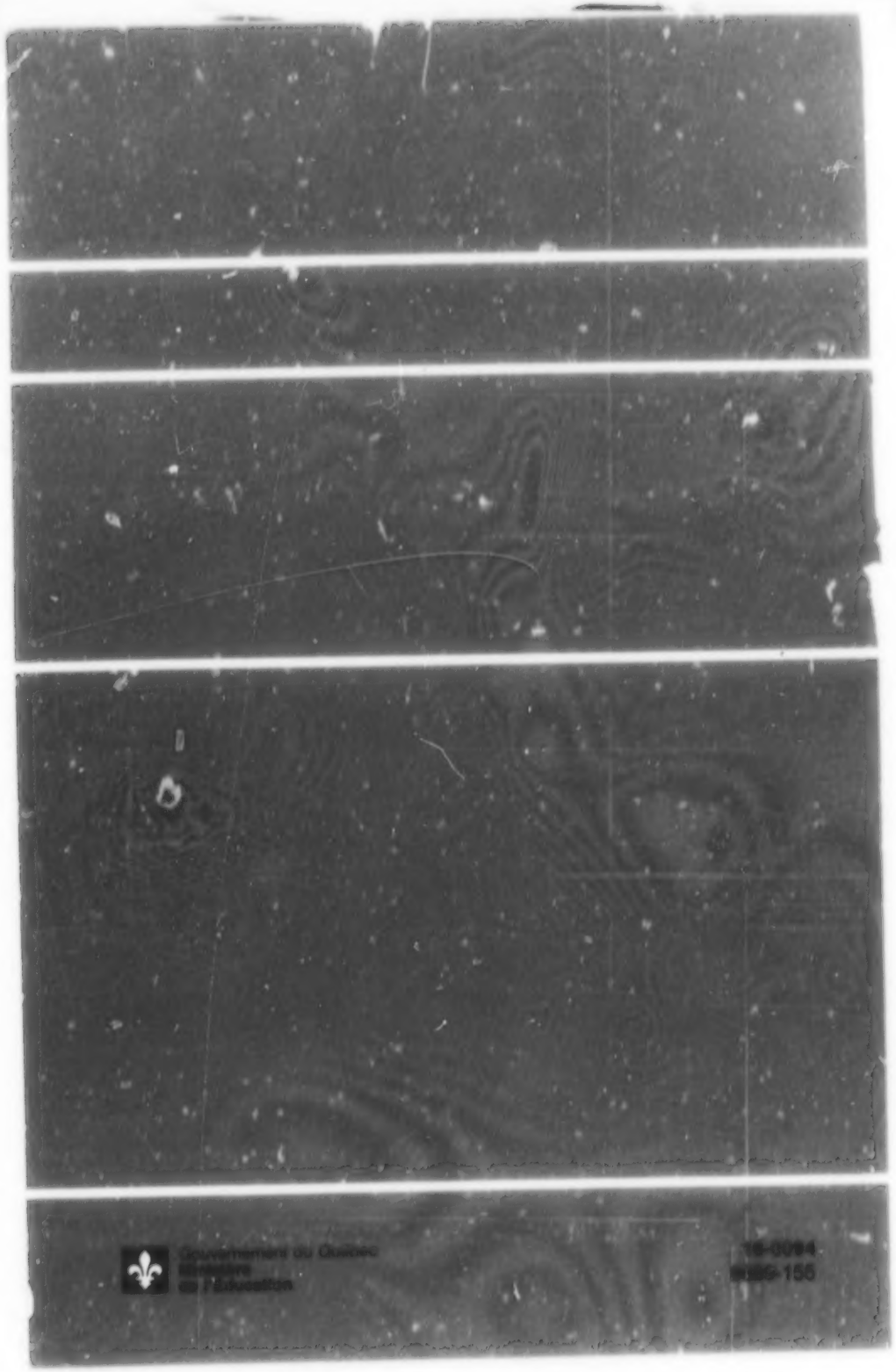
Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation
16-0094
9356-155